

inter action

110

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

MARS 2022

REPORTAGE
Percussions de Treffort :
naissance d'un spectacle



DOSSIER

Grande dépendance La vie avant tout



PAGE
8

INTERVIEW

**Christophe
Rode**
Procureur de
la République



PAGE
11

PORTRAIT

**Armand
Rosenberg**
Serial
entrepreneur
social



PAGE
12

TABLE RONDE

**L'engagement
citoyen**
Voter, participer,
l'affaire de
tous ?

A la recherche
d'un logement où
vivre sa retraite en
toute sérénité ?

Découvrez
16 résidences
pour nos aînés
dans l'Ain

www.marpa-ainrhone.fr
04 74 45 99 68
Rencontrons-nous !

- » Une résidence à taille humaine : 30 logements maximum T1 bis ou T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite
- » Une gestion associative à but non lucratif
- » Un accompagnement professionnel personnalisé
- » Des temps de partage et de convivialité
- » Une restauration maison confectionnée sur place
- » La sécurité 24/24H
- » Des coûts optimisés



C'est vous
QUI LE DITES



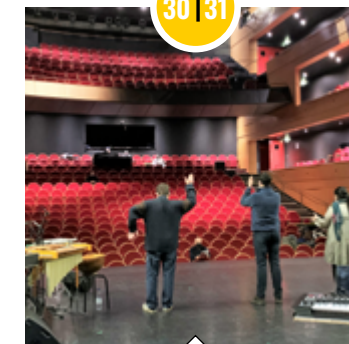
Interview : Christophe Rode
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE



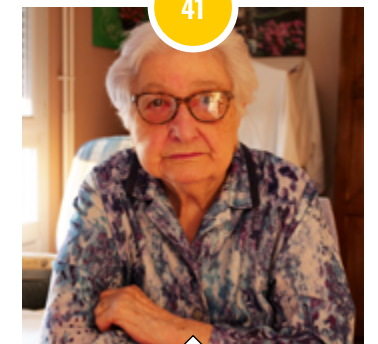
Table ronde
ENGAGEMENT CITOYEN



Portrait pour traits
ARMAND ROSENBERG



Reportage
PERCUSSIONS DE TREFFORT



Dossier
LA GRANDE DÉPENDANCE



LE CAHIER PARTENAIRES



LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN
Partenaires : ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain |
Directeur de la publication et de la rédaction : Jacques Dupoyet | Directrice opérationnelle : Eveline Lines Prévitali
Réalisation : Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | Création : Genaro Studio |
Rédaction : Agnès Bureau, Cécile Chambon, Christophe Milazzo, Marylou Prévost, Annick Puvilland | Photographies : Jean-François Basset, Thierry Humbert
Illustrations : flaticon.com ; vecteezy.com ; Macrovector / freepik.com | Impression : Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact : redaction@interaction01.info

La délinquance en 2021 dans l'Ain

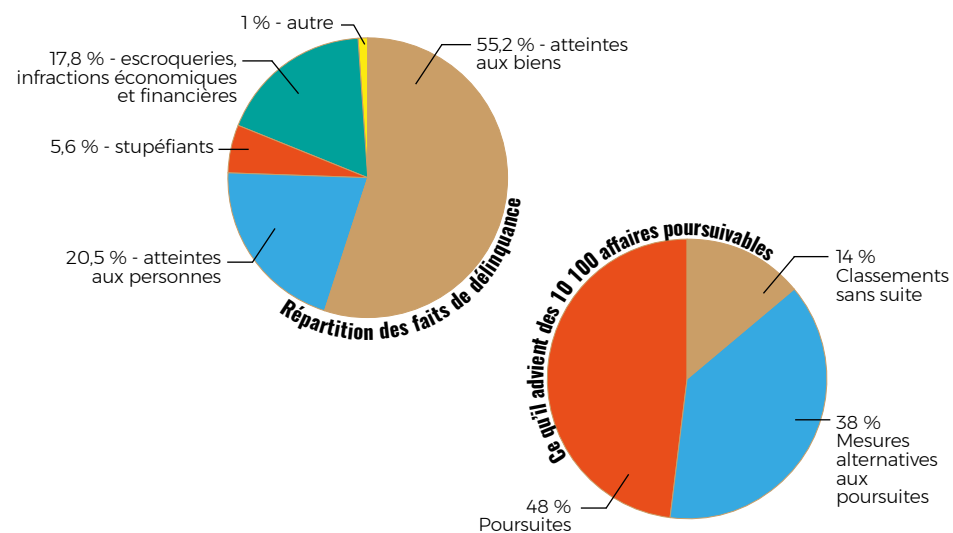
Côté forces de l'ordre

L'Ain n'échappe à la hausse des violences aux personnes ; mais avec 7,2 faits enregistrés par les services de gendarmerie ou de police pour 1 000 habitants, **elles restent un tiers en dessous du niveau national.**

La hausse est particulièrement sensible pour les violences intrafamiliales (+ 24,7 %) et pour les violences sexuelles, une tendance alarmante mais que la préfète de l'Ain estime en partie liée « à la libération de la parole et à des signalements de faits anciens ».

À l'inverse, les atteintes aux biens baissent de 17 % par rapport à 2019 (notamment les cambriolages). Ce type de délinquance représente une grosse moitié des 35 000 faits enregistrés en 2021. ■

1300
agents des forces de l'ordre dans l'Ain
(gendarmerie, police, douane et PAF*)
* Police aux frontières



Et côté justice

1 733

jugements prononcés par le tribunal correctionnel

28 magistrats du siège (juges)
9 magistrats du parquet (procureur, substituts...)
98 fonctionnaires du greffe

Globalement, le volume d'affaires portées à la connaissance de la justice reste stable (33 100 en 2021). Le parquet ne peut ensuite agir que si un auteur est identifié : cette part d'affaires « poursuivables » — 3 sur 10 environ — est en hausse dans l'Ain. Une audience réservée aux affaires de violences intra-familiales a été créée en 2021. ■

La préfète de l'Ain a présenté le bilan de la sécurité dans l'Ain, avec à ses côtés le procureur, les forces de l'ordre et le Département (en charge de la sécurité routière).



À noter

Ils partent, ils arrivent

Préfecture de l'Ain

Cécile Bigot-Dekeyser (p.6), auparavant préfète des Landes, a succédé fin janvier à Catherine Sarlandie de la Robertie au poste de préfète de l'Ain.

ADAPA

Le Spasad (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) du secteur Montluel-Miribel a une nouvelle infirmière coordinatrice, **Nathalie Aouabed**. Par ailleurs, l'ADAPA est l'une des rares à employer une psychologue. En poste depuis un an, **Rayana Stevenon** apporte son expertise sur les métiers afin d'améliorer la qualité de service aux bénéficiaires.

Fusion associative

La fusion de Vilhop'Ain, l'ADAG et l'ACBO au premier semestre 2022 donnera naissance à une structure qui, outre les actions existantes, gèrera le **nouveau dispositif départemental d'appui à la coordination**.

Lire l'article en ligne

Protection juridique des majeurs

Le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) réunissant les trois associations tutélaires de l'Ain (UDAF, ATMP, ATPA) invite à une **journée de rencontre sur le « questionnaire éthique en protection juridique des majeurs »**, le 19 mai, à Alimentec. Entrée gratuite, places limitées.
Tél. 07 63 78 04 91 / 04 74 32 91 22

357 355 €

C'est le montant global des aides accordées dans l'Ain en 2021 par le **Fonds de développement de la vie associative (FDVA)**. 148 dossiers ont été déposés, pour 158 actions. 117 associations ont été financées (3 000 € par association en moyenne).

ÉDITO

PAR L'ÉQUIPE D'INTERACTION

Une peine au cœur d'Interaction



Alain Gilbert est décédé vendredi 4 mars, à quelques jours du bouclage de ce numéro 110 d'*Interaction*. C'est une réalité brutale et sèche, même si nous savions que la maladie avait cette fois pris le pas sur sa formidable énergie et son inusable appétit d'entreprendre. Il avait bâti *Interaction*, pas seulement le magazine à nul autre pareil, mais les équipes qui vont avec, celle des partenaires, celle des lecteurs et celle des journalistes. Il avait mis, disait-il, « *la barre assez haut* », pour en faire un magazine crédible et utile.

Alain Gilbert était aussi un éditeur et un formateur. Il a adoré enseigner, à l'école de journalisme de la rue du Louvre à Paris, en Tunisie où il a noué de profondes amitiés. Combien de journalistes ou de secrétaires de rédaction lui doivent cette petite flamme qui s'appelle l'amour du métier ? Après M&G Éditions et Choregraphic, il avait créé il y a quelques années Cleyriane Éditions. Il avait organisé, jusqu'à ces derniers jours, la poursuite des projets en cours. Qui s'en étonnerait ?

Nous tenions à saluer la mémoire d'Alain Gilbert dans les pages de ce magazine ; nous pensons aussi à sa famille. Son imposante silhouette et sa moustache ne tiennent dans aucune case simpliste. Il aura été créateur et passeur. L'homme à la fois volcanique et pudique, le professionnel jamais en panne d'une idée détonnante, nous manque déjà terriblement. ■

RELIRE L'INTERVIEW

qu'il avait accordée à *Interaction* en janvier 2021



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

L'État a signé avec les hôpitaux une convention pour permettre aux victimes de violences conjugales de porter plainte directement dans le service d'urgence où elles ont été admises. Ce sont les forces de l'ordre qui se déplacent, policiers à Bourg et Oyonnax, ou gendarmes à Belley par exemple. Le dispositif est d'ores et déjà opérationnel. Les violences intra-familiales ont augmenté l'an dernier de presque 25 % par rapport à 2020. Je rappelle qu'une unité d'accueil médico-judiciaire avait déjà été créée à Fleyriat, début 2021, pour les mineurs.

CÉCILE BIGOT-DEKEYSER
PRÉFÈTE DE L'AIN



Sacs à pain anti-violences

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, une cinquantaine de bénévoles de l'association Nous Toutes 01 ont distribué 104 250 sacs à pain dans 250 boulangeries de l'Ain. Illustrés des numéros d'urgence pour les femmes victimes de violences et d'un violentomètre pour mesurer les degrés de danger d'une relation, ils ont également été donnés au Secours populaire, au Restos du cœur, à la Croix-Rouge et aux épiceries solidaires, pour toucher les publics précaires.

Dans le film,
une aide à domicile dit :
*les précaires s'occupent
des précaires.* Elle parle
de son travail qu'elle
aime mais qui est mal
payé, une demi-heure
ici, trois quarts-d'heure
là. Ce sont des emplois
mal considérés, tenus
par des femmes.

UNE SPECTATRICE
CINÉ-DÉBAT DU 8 MARS, À NANTUA
(FILM DEBOUT LES FEMMES)



« Nous mettons
à disposition
des parents
et des adolescents
un lieu chaleureux
et accueillant. »

AGNÈS NIVOT
CADRE DE DIRECTION
DE LA MAISON DES ADOS

Ukraine

L'accueil s'organise

La guerre en Ukraine a suscité un large élan de solidarité, illustré par des initiatives individuelles ou associatives. Au 11 mars, les Ukrainiens réfugiés étaient encore peu nombreux. Les services de l'État (Préfecture et DDETS) s'efforcent cependant d'organiser les arrivées futures, en particulier celles de groupes plus importants. Un travail de recensement des capacités d'hébergement d'urgence est mené entre la DDETS et les opérateurs associatifs locaux. Le 10 mars, 421 places étaient recensées dans l'Ain : 117 proposées par les collectivités locales, 222 par des particuliers et 82 par des opérateurs. Tous les Ukrainiens disposant d'un passeport peuvent rester en France sans formalité pendant 90 jours. Un statut de

protection temporaire (mis en place spécifiquement) ouvre des droits en matière d'aide sociale, de travail et de santé. Toutes les écoles de l'Ain scolariseront les enfants sans évaluation préalable de niveau de français. ■



© CD 01 / S. Tournier

Un dispositif de collecte et d'acheminement des dons des particuliers est organisé par l'association de protection civile de l'Ain et l'association des maires de France dans l'Ain, avec l'appui du Département.

En savoir plus : sur www.interaction01.info

Tweet wall



Service de l'école inclusive 01
@ASH_01_ain 1^{er} mars

Le harcèlement scolaire devient un délit
<http://gouvernement.fr/actualite/le-harcèlement-scolaire-devient-un-délit>
via **@gouvernementFR**

Centre psychothérapique de l'Ain
@cpa_ain 3 mars

L'Espace des usagers du CPA propose des **#lectures** de **#Kamishibais** pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque des **#patients**. C'est une technique de **#contage** d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un *butai* (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants.

RéseauAPA @ReseauAPA 2 mars

Rencontre entre l'ADAPA 01 et le Réseau APA ! Tous deux membres du même groupement informatique, le Réseau APA a proposé à l'ADAPA de l'Ain de se

rencontrer pour une journée d'échanges autour du partage des bonnes pratiques et du mode d'organisation dans leurs **#associations**.

Alfa3a@Alfa3a_Asso 18 févr

#endirect Signature d'une convention partenariale entre **@Tefal_France** et les équipes **@Alfa3a_Asso** du centre d'accueil de demandeurs d'asile de **#rumilly**. De beaux projets en perspective autour de l'intégration et du vivre ensemble.

VSDS Aide et Soins à Domicile
@vsds0169 9 fév.

Vous êtes aide à domicile, AES, AVS, ou aide-soignant, rejoignez-nous ! Nous recherchons de nouveaux profils pour intervenir auprès de nos bénéficiaires sur les week-ends, les vacances scolaires, ou encore pour l'été 2022. Candidatures à contact@vsds.fr

VITE DIT !

Solidaire ADAPA

L'association Tremplin et l'ADAPA se sont réunis pour une collecte solidaire. En un mois, les salariés et le personnel administratif de l'ADAPA ont déposé 806 kg de textiles dans ses 26 antennes de proximité. Ils seront revalorisés dans les ateliers (tri, couture, boutiques Frip'One à Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey) de Tremplin par ses près de trois cents salariés en insertion. « Ce qui nous intéressait, c'était l'aspect durable de la récupération et la professionnalisation de nos salariés », souligne Agnès Bureau, présidente de Tremplin.



Les vêtements sont recyclés par Tremplin.

Médiateurs santé social

En place depuis 2019 afin de répondre à la souffrance au travail de personnels en situation difficile de conflit, le service de médiation pour les professionnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux reste méconnu. Une quinzaine de médiations ont été réalisées ou sont en cours en Auvergne-Rhône-Alpes. Nommés par arrêté ministériel, les médiateurs sont des tiers neutres, indépendants et impartiaux. Le médiateur régional, ex-directeur général du CHU de Strasbourg puis des HCL puis de l'ARS PACA, est Paul Castel. Il peut être saisi par mail sur le site www.mediation-sante-social.ars.sante.fr ou par courrier (avec la mention « personnel et confidentiel ») à : **Médiation régionale Auvergne-Rhône-Alpes - ARS CS 93383 - 69418 - Lyon Cedex 03**

Nouveaux BTS

À la rentrée 2022, la MFR de Bâgé-le-Châtel ouvre deux nouveaux BTS agricoles : Productions animales et Agronomie productions végétales. S'inscrivant dans la continuité logique du bac pro CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole), ces formations multiplieront les cas concrets et les mises en situation.

Christophe Rode est arrivé à la tête du parquet de Bourg-en-Bresse en 2016, le jour même de l'inauguration du nouveau palais de justice par le président de la République en personne. On imagine pourtant mal le procureur Rode se répandre en anecdotes lors des dîners en ville. Lorsqu'il parle, c'est sans effets de manche, et de préférence de l'institution, de justice quotidienne, de libertés individuelles. Le procureur représente le ministère public, chargé de veiller à l'application de la loi au nom des intérêts de la société. Une fonction qu'il exercera dans l'Ain au plus tard jusqu'en 2023, après sept ans maximum dans la juridiction de Bourg-en-Bresse.



Christophe Rode

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

« La justice est à la fois **indispensable et fragile.** »

Vous avez répondu rapidement et positivement à notre demande d'interview. J'avais anticipé une institution judiciaire moins disponible parce que débordée...

Quand on me demande un rendez-vous, j'essaie toujours de donner suite. Cela dit, oui, il y a de plus en plus d'affaires à traiter. Elles concernent les gens dans leur quotidien. Ils attendent que des décisions soient rendues le plus vite possible dans des affaires de divorce, de pension alimentaire, de dommages ou de nuisances... Il y a souvent un décalage avec la réponse que l'institution est capable d'apporter. Nous devons respecter le contradictoire, permettre à chacun de s'exprimer, d'argumenter. La loi impose du temps.

Les délais ont-ils tendance à s'allonger ?

Globalement la situation ne s'aggrave pas, elle s'améliore même dans certains domaines. Des modes de procédures plus rapides ont été adoptés, au civil comme au pénal. L'institution est capable de s'adapter.

C'est le cas en matière d'affaires familiales ?

Dans ce domaine, c'est en général un seul juge qui rend la décision et non trois. En matière pénale, les procédures de reconnaissance préalable de culpabilité permettent également de gagner du temps. Si une personne reconnaît les faits, on lui propose d'être jugée sans audience. Une peine est proposée par le parquet et sera vérifiée et homologuée par un juge. Si la personne l'accepte, il n'y a pas d'audience. C'est une justice davantage négociée.

De telles évolutions s'assimilent facilement ?

À l'époque, cela a heurté notre culture judiciaire. Traditionnellement en France, il y a enquête, poursuite éventuelle par le procureur, puis tribunal, plaidoirie, échanges... La réforme française s'est inspirée du système anglo-saxon, avec cependant toujours le regard d'un juge sur la peine prononcée.

La reconnaissance préalable de culpabilité reste marginale ?

Ça représentait tout de même 600 procédures environ en 2021, sur les 4 500 affaires traitées au tribunal correctionnel. Plus de 1 850 décisions ont également été rendues par ordonnance pénale. Cette procédure simplifiée peut s'appliquer à des infractions de faible gravité – délits routiers, dégradations... Le procureur propose une peine, sans qu'il y ait eu rencontre avec la personne. Un juge décidera ou pas de l'accepter et la personne peut évidemment la contester.

Le gouvernement a engagé à l'automne les États généraux de la justice. Avez-vous envoyé votre contribution ?

Nous avons choisi à Bourg d'organiser un débat avec les élus. Nous avons dialogué avec les députés et sénateurs sur ce que représentait pour eux la justice, sur leurs attentes, l'équilibre entre les pouvoirs... L'échange était assez libre, dans un débat sans témoin. Le compte-rendu a été notre contribution collective, transmise au ministère.

De ces échanges, qu'est-ce qui vous a le plus surpris ?

Je constate que les élus connaissent assez mal le fonctionnement et les pouvoirs effectifs de la justice.

L'institution leur semble mystérieuse, un peu inaccessible. Nous avons expliqué que nos portes sont ouvertes, les audiences sont publiques. J'ai surtout été frappé par le poids des idées préconçues. Non, la justice n'est pas inefficace. Elle tranche des litiges et pacifie des situations. C'est parfois trop lent, mais beaucoup d'affaires sont aussi traitées dans des délais raisonnables.

L'appel des 3 000 magistrats avait pourtant insisté sur l'engorgement des tribunaux en terme de charge de travail. La réalité est-elle différente à Bourg ?

Non, mais la situation n'est pas aussi dégradée ni noire. Bien sûr, chaque année le nombre d'affaires augmente, il faut en sortir plus qu'on en rentre. Cela nous amène parfois à passer moins de temps qu'on le souhaiterait sur certaines affaires, car dix autres attendent. L'équilibre est parfois difficile à trouver. Accorder suffisamment de temps aux justiciables, sans bloquer la machine. Cela peut générer des frustrations, y compris pour les professionnels. Dans une affaire familiale ou de protection de majeur, les juges aimeraient parfois plus de temps pour entendre les gens et apprécier une situation.

“

La loi impose du temps.

“

La justice est un des garants d'une vie démocratique.

Le rôle du procureur est de faire tourner cette « machine » qu'est le tribunal ?

Le procureur est une grande gare de triage... Il est destinataire de toutes les enquêtes effectuées par les services de police et de gendarmerie. Il décide des poursuites. Il peut classer l'affaire parce que l'auteur n'a pas été identifié – ce qui est une cause très fréquente –, ou par manque de preuve ou encore parce que le préjudice a été indemnisé par l'auteur. Lorsqu'il décide de juger l'affaire, il peut renvoyer vers une audience, rendre une ordonnance pénale... Le procureur peut aussi décider une mesure alternative aux poursuites : stage de sensibilisation, mesure de réparation... L'orientation doit être la plus adaptée à la gravité des faits, à leur ancienneté et à la personnalité de l'auteur.

Quel genre de procureur êtes-vous ?

Je ne peux pas me départir de ma personnalité, mais une politique pénale ne doit pas en dépendre. Il faut apporter de la pâte humaine dans le travail, tout en tenant une certaine distance. Un procureur agit au sein d'une institution, pour rendre la justice au nom du peuple français et pas en son nom. Il ne mène pas un combat personnel.

Quelles sont les grandes priorités de cette politique pénale ?

Les violences conjugales en sont une. Pas question de classer une procédure dans ce type d'affaires. La lutte contre le trafic de stupéfiants est également une priorité, de même que les atteintes aux personnes (atteinte à l'intimité, à l'intégrité physique...). Les menaces et le harcèlement sur les réseaux sociaux sont une préoccupation qui émerge.

Quelle est votre « boussole » personnelle ?

D'abord la loi. Nous intervenons dans ce cadre et uniquement dans ce cadre. Mon rôle est de préserver les libertés individuelles. À ce titre, les forces de police et de gendarmerie ont des pouvoirs importants (entrer au domicile des gens, saisir des documents...). Je dois, entre autres, m'assurer que ces atteintes sont légitimes. Par ailleurs, certains faits n'ont pas la même portée aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Un procureur tient compte de ces évolutions de la société tout en évitant de « sur-réprimer » des infractions sous prétexte qu'elles ont plus de portée dans le bruit du monde actuel. À ce titre, les violences intrafamiliales sont un phénomène complexe. Dans la réponse judiciaire, il faut savoir apprécier chaque situation, moduler, résister parfois aux pressions ou aux excès de simplification.

L'Ain est-il un département tranquille ?

Statistiquement, l'Ain n'est pas très criminogène. Pourtant, sa situation est contrastée. L'image rurale de l'Ain est trompeuse. Sa délinquance est plutôt de type urbain, par porosité avec Lyon et Genève et du fait de l'importance des autoroutes et des gares TGV. On arrête des « mules » en provenance d'Amérique du Sud dans l'Ain (en gare TGV de Bellegarde). Cette délinquance exogène crée une activité judiciaire particulière, avec des affaires relevant de la criminalité organisée. Cela dit, on ne compte même pas 100 affaires criminelles par an (meurtres, viols, vols avec armes, séquestrations...).

Certains aspects de la délinquance passent sous les radars ?

Les infractions de type économique et financier, qui ne font pas de victime physique. Le travail dissimulé est bien installé dans la société. Combien de personnes font effectuer de petits travaux en les déclarant partiellement ? Ces infractions occasionnent pourtant

plusieurs milliards de perte pour les services publics. De même, les atteintes à l'environnement ne sont pas traitées à la hauteur de la réalité.



Quel est le poids des infractions économiques et financières ?

Sur les 35 000 procédures adressées l'an dernier au parquet, les atteintes aux biens au sens large en représentent les trois quarts. Les seules fraudes fiscales, escroqueries, abus de biens sociaux... pèsent peut-être 5 % des affaires ; c'est loin de la réalité du phénomène.

Que retenir-vous des cinq ans passés depuis votre arrivée dans l'Ain ?

La crise sanitaire nous a marqués. Elle a quasiment bloqué la marche du pays, sauf la justice. Toutes les urgences ont été traitées, magistrats et greffiers ont été présents. Personne n'a été remis en liberté parce qu'un juge n'a pas pu prolonger une détention provisoire. Personne n'est resté en prison au-delà du temps dû. La justice est un des garants majeurs d'une vie démocratique. Même pendant l'état d'urgence (terroriste puis sanitaire), le pays fonctionne en état de droit, avec des juges pour vérifier que la loi est appliquée et pour mettre fin aux situations qui ne seraient pas conformes. La justice est à la fois indispensable à notre démocratie et fragile. C'est pourquoi il faut être prudent dans les critiques systématiques qui finissent par l'ébranler. ■

Propos recueillis par Agnès Bureau

PORTRAIT POUR TRAITS

ARMAND ROSENBERG

Serial social entrepreneur

PAR ANNICK PUVILLAND

Engagé à 200 % dans l'économie sociale et solidaire, il n'a de cesse de co-construire des initiatives, avec les acteurs et habitants du territoire, pour un développement local durable.

« MA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE EST TRÈS MARQUÉE PAR LA RELATION AUX AUTRES, LE COLLECTIF. »



L'entrepreneuriat, il s'y est toujours intéressé. L'économie sociale et solidaire, il baigne dedans depuis son service militaire civil effectué à la Fédération des centres sociaux du Nord. « Ma vie professionnelle est la synthèse de ces deux sujets prégnants » résume Armand Rosenberg. À tel point que la CRESS*, qu'il préside depuis 2015, le définit comme un « serial* entrepreneur social ».

Les débuts de son parcours, au sein de diverses structures, l'ont très vite amené à reprendre en main et dynamiser le développement de services d'utilité sociale. « J'ai été directeur assez jeune, avant 30 ans. »

Sous sa houlette, l'association Val Horizon, qu'il dirige depuis 2006, a multiplié les activités visant à répondre aux besoins des habitants sur le Val de Saône : crèches, relais petite enfance, ateliers d'insertion, épicerie solidaire... Avec et autour est né un large et actif pôle territorial de coopération économique (PTCE), Domb'Innov.

Apprendre d'abord à coopérer

Coopération : c'est le maître-mot d'Armand Rosenberg. « Je rêve que demain, dans toutes les écoles de management, on l'apprenne en premier aux futurs dirigeants, avant de valoriser l'excellence individuelle. » **Co-construire** : le mot revient souvent dans ses paroles. « La raison d'être de Val Horizon, de Domb'Innov, d'Icare, c'est de fabriquer du développement durable, avec pour enjeu de faire en sorte que les gens vivent bien sur un territoire, puissent créer ensemble des projets, des emplois... »

Il suffit souvent d'un coup de pouce pour qu'un projet réussisse : il est en convaincu et s'y emploie avec énergie. « J'aime être co-fabricant, soutenir les projets. Au premier Remue-méninges du PTCE pour faire émerger des idées de start-up utiles au territoire, trois cents personnes sont venues. C'était passionnant. »

Bio



— 53 ans, « presque aindinois » (originaire de Sathonay-Village, commune de l'Ain du temps de son enfance, aujourd'hui rattachée au Rhône).

— Père de 3 enfants.

— Formation : IUT Techniques commerciales, Sciences Po, DESS Management de projets.

— Directeur général de l'association Val Horizon depuis 2006, du PTCE Domb'Innov depuis 2012 et du groupe d'économie solidaire Icare depuis 2019.

— Membre de la CRESS** depuis plus de dix ans, ex-trésorier, président depuis 2015.

“

Rassembler les gens pour qu'ils fassent ensemble

Pas surprenant qu'il ait eu pour « maître à penser » François-Xavier Verschave** : « C'était réellement un formateur sur la façon de regarder le monde. Il disait que la vraie économie est celle du quotidien, extra-monétaire : les solidarités de voisinage, les échanges... »

Aller de l'avant, être en lien avec les autres et ce qui nous entoure : des qualités qui se reflètent dans les sports qu'il a longtemps pratiqués tel le judo – « C'est la voie de la souplesse » – ou pratique encore lorsqu'il arrive à trouver le temps, tels le ski et la randonnée en montagne. ■

* Serial (angl.) : en série

** Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

*** Économiste, inventeur du terme "Françafrique", président de l'association Survie, décédé en 2005.

Engagement citoyen : l'affaire de tous !

Taux de participation aux élections en baisse, moins de bénévoles : les citoyens semblent de moins en moins impliqués dans la vie de leur cité. Mais ce constat révèle une réalité diverse. L'engagement change avec les nouvelles générations tandis que les acteurs institutionnels agissent pour accompagner tous les publics, y compris les plus fragiles ou éloignés de ces préoccupations, vers une démarche citoyenne bénéfique pour tous.

Des freins à l'engagement

Souvent associé au vote, l'engagement citoyen recoupe pourtant des domaines variés.

L'accord du droit de vote à toutes les personnes en tutelle en 2019 n'a pas conduit à une révolution. Difficile de se réapproprier un droit qui leur a toujours été retiré (Catherine Michon) : « L'évolution est fragile et lente. La méconnaissance des citoyens ordinaires fait que ce droit peut ne pas être exercé naturellement. » De son côté, Jean-Marc Jeandemange relève une « énorme fracture » avec les jeunes. Élections, associations : ils semblent peu considérés et déconnectés de l'engagement.

Un manque de légitimité

« La question de la citoyenneté est liée à celle de la nationalité », rappelle Samia Abbou. « Certaines personnes ne se sentent pas légitimes, car elles n'ont pas la nationalité française. Elles ont l'impression d'être des citoyens de seconde zone qui, pourtant, dans leur quotidien agissent naturellement de manière citoyenne. » Comme ces jeunes qui ont spontanément aidé leurs aînés lors du confinement ou ces réfugiés qui se mobilisent pour rompre l'isolement. « L'ancrage local permet l'acte de citoyenneté ».

Ce doute quant à la légitimité se retrouve chez les jeunes. Pour Tatiana Guigal, les mots créent de l'appréhension. « Bénévole » fait peur. « Donner un coup de main » est plus approprié. Mais surtout, beaucoup d'entre eux se demandent s'ils ont les capacités. Ils réclament un accompagnement bienveillant et un cadre. Même chose dans les conseils citoyens où certains tirés au sort hésitent et s'interrogent sur leur rôle. D'où l'importance de l'action des techniciens pour dissiper cette incompréhension. « Il y a besoin d'une intermédiation, d'un travail de lien, de proximité avec ces personnes », estime Camilla Meridja. Sans oublier que ce manque de légitimité est alimenté par les représentations. « Les mauvaises représentations autour de la protection juridique excluent la personne considérée comme incapable et le statut de citoyen est altéré », tranche Catherine Michon. ■

“

C'est peut-être parce qu'on assiste à de nouvelles formes d'engagement que l'on a l'impression qu'il est plus difficile.

CAMILLA MERIDJA



Il ne faut pas attendre que l'on vienne nous voir. Sur ma commune, je vais régulièrement au contact des jeunes. Certains sont déconnectés et si on ne le fait pas, on va les perdre au niveau du vote, de la citoyenneté et de la civilité.

JEAN-MARC JEANDEMANGE
MAIRE DE PONT-D'AIN

Le public étranger est engagé, même s'il est moins présent sur la politique. Beaucoup d'actes le montrent au quotidien. Quand on a envie d'être bien, de s'installer sur un territoire, on développe un rapport à l'autre empreint de citoyenneté.

SAMIA ABBOU,
CHEFFE DU SERVICE
MÉDIATION INTÉGRATION D'ALFA3A



La porte d'entrée est le sens de l'engagement. La participation des habitants permet une valorisation de soi, de ses compétences, de son utilité sur le territoire pour éclairer des décisions publiques, agir sur la qualité de vie, des services, de son environnement proche.

CAMILLA MERIDJA
DÉLÉGUÉE ADJOINTE DE LA FÉDÉRATION DES
CENTRES SOCIAUX DE L'AIN

Les volontaires se posent des questions, développent leur esprit critique et s'engagent sans penser qu'ils s'engagent. Le service civique est une étape qui leur permet de s'interroger sur l'engagement citoyen et ce dont ils ont envie par la suite.

TATIANA GUIGAL
CHARGÉE DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT
D'UNIS-CITÉ AIN



Il faut rendre leur place aux personnes avec une mesure de protection et lever cet empêchement en donnant les informations nécessaires pour qu'ils soient pris en charge correctement et que les institutions ne freinent plus l'exercice de leur citoyenneté.

CATHERINE MICHON
DIRECTRICE DE L'UDAF DE L'AIN

Un public en demande ?

Si les centres sociaux diagnostiquent les besoins des territoires, la dynamique qu'ils privilégient est la participation des habitants. Depuis l'origine, ils leur permettent de **prendre leur vie en main en allant vers eux, notamment les personnes les plus éloignées des institutions**. Samia Abbou complète : « Il y a ceux que l'on va aider à s'exprimer, à verbaliser à travers des actions. » D'autres ont des demandes bien qu'elles soient parfois difficiles à décrypter. Présents dans l'Ain depuis 2015, les conseils citoyens ont fait leurs preuves dans les quartiers politique de la ville. « Injonction à la participation », ils permettent à l'habitant, expert d'usage de son lieu de vie, de faire entendre son point de vue et d'éclairer les décisions du pouvoir local. Surtout, grâce à deux collègues dont l'un est tiré au sort, ils garantissent la diversité des représentants.

Une démarche proactive

Cette volonté de favoriser la participation rejoint celle de Jean-Marc Jeandemange qui veut aller au contact des jeunes, mais aussi rassembler sa population, faciliter les échanges, les projets. « Nous nous engageons pour que les habitants s'investissent dans la commune. Nous avons ouvert gratuitement la salle des fêtes à toute personne qui souhaite s'exprimer. » Pour Samia Abbou, ce genre d'initiative est précieuse, permettant aux habitants de se retrouver dans des espaces de rencontre. Citant la sociologue Dominique Schnapper, elle rappelle que **le bien vivre ensemble est une condition de la citoyenneté**. ■





L'engagement nouvelle formule

L'engagement n'a pas disparu, il a évolué. Il est présent localement, dans les structures, porté par les habitants (Camilla Meridja). Tatiana Guigal constate que les volontaires en service civique se dirigent vers des sujets qui les intéressent et sont une porte d'entrée vers un engagement plus large. Pour Camilla Meridja, l'engagement des jeunes est bien là, sur des thèmes (inégalités, discriminations...) qui leur parlent, même si tous n'ont pas envie de s'impliquer dans la durée. En témoigne le réseau jeunes, expérimentation lancée depuis deux ans pour les 11-17 ans afin de réfléchir et d'agir. Cette évolution est relevée par Samia Abbou auprès des associations œuvrant au bien vivre ensemble qu'elle côtoie. Ces espaces de rencontre et culturels sont souvent menés par des personnes d'origine étrangère âgées, qui peinent à trouver la relève. « Les jeunes ne se retrouvent plus forcément dans ce type d'associations. Ils sont nés ici, font partie

de la société et n'ont plus besoin de s'engager de la même façon. »

Où sont les bénévoles ?

Le manque de bénévoles est un sujet épineux pour l'Udaf, à laquelle adhèrent 60 associations. Pour sa directrice, l'un des problèmes est la reconnaissance limitée de cet engagement par la société. De plus, la complémentarité entre professionnels et bénévoles est essentielle. Dans les centres sociaux, ces derniers sont impliqués dans les activités et la gouvernance. « Jusque-là, ça va plutôt pas mal », pense Camilla Meridja, notant le travail de formation pour faire comprendre le sens de cet engagement. Reste que les responsabilités de l'engagement peuvent effrayer. « Cela nécessite une posture claire entre la dirigeante et la gouvernance. La première apporte un étayage technique et sécurisant à la seconde sur le versant politique », résume Catherine Michon. C'est un équilibre à trouver pour donner envie de s'engager vers un objectif commun. ■

ANIMATION : XAVIER JACQUET (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE : CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF : PAUL MORANDAT
PHOTOS : THIERRY HUMBERT

Le besoin d'accompagner

De nombreux acteurs se mobilisent en faveur de l'engagement citoyen. À Pont-d'Ain, Jean-Marc Jeandemange veut créer « *Un jeune, un élu, un jour* ». Grâce à cette initiative, un jeune pourra accompagner le maire ou un adjoint une journée pour comprendre son rôle et le fonctionnement d'une commune. L'idée serait de valoriser la citoyenneté, lutter contre les incivilités et prendre soin de la ville.

Un manque d'informations

« Beaucoup de non-recours est lié à la méconnaissance des intéressés et des institutions », résume Samia Abbou. Elle est rejointe par Camilla Meridja et Tatiana Guigal pour qui les publics sont empêchés, car l'information n'a pas été rendue accessible. Unis-cité mène ainsi des formations pour ses volontaires afin de combler les informations très parcellaires dont ils disposent sur les élections, la société et la citoyenneté.

« On permet aux jeunes de s'engager dans un cadre propice à développer leurs compétences citoyennes. »

Pour remédier à ce problème, notamment auprès de publics fragiles, des structures comme l'Adapei organisent des sessions de formation au vote pour leurs bénéficiaires (voir p. 28-29).

Les institutions ont leur part de responsabilité. Catherine Michon relate que des collectivités ne sont pas informées des évolutions législatives et refusent de traiter les demandes d'inscription sur les listes électorales de personnes en tutelle. Elle insiste sur le pouvoir d'agir auprès des partenaires par de la pédagogie et des échanges réguliers. C'est la condition pour que ce public mène sa vie de citoyen malgré le cadre contraint de la mesure de protection.

Cette table ronde sera disponible en podcast le 4 avril sur

<https://www.interaction01.info/le-magazine/tables-rondes/>

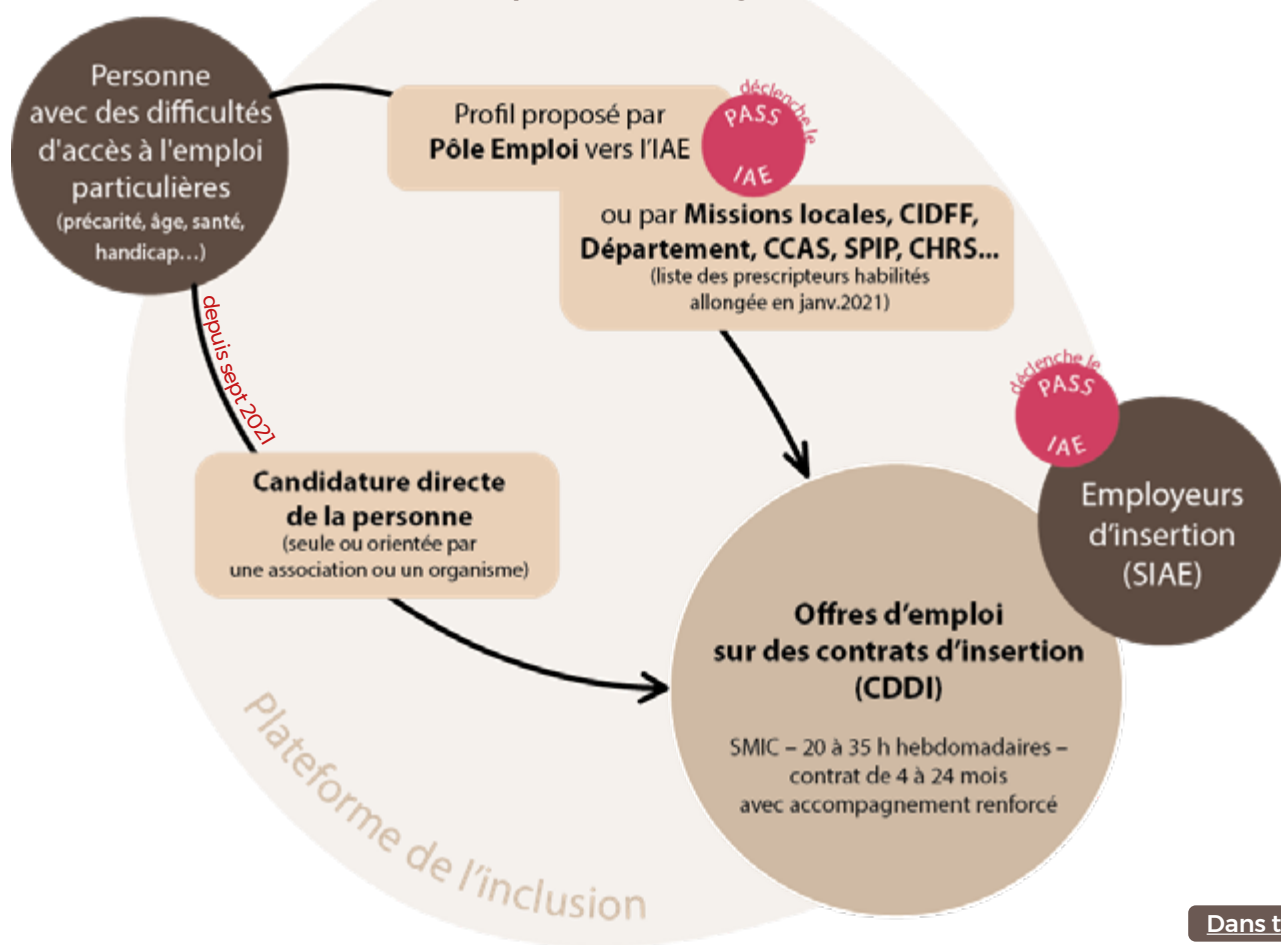
FOCUS

Emplois d'insertion Réforme 2021 : accès direct et dématérialisation

Lire notre article complet en ligne

Avant le 1^{er} septembre 2021, un agrément préalable de Pôle Emploi était nécessaire pour qu'une personne puisse être embauchée par une structure d'insertion (SIAE*). Depuis cette date, l'accès est simplifié et accéléré : les personnes peuvent candidater directement auprès des employeurs d'insertion ; ceux-ci vérifient que les personnes remplissent les critères et établissent le diagnostic socio-professionnel, puis ils déclenchent l'obtention du « pass IAE » (2 jours de délai sur la plateforme en ligne) et valident le recrutement sur le poste. La contrepartie de l'allègement en papiers et démarches, c'est le passage désormais obligé par la plateforme de l'inclusion (dématérialisée), autant pour les SIAE et les prescripteurs que pour les candidats.

<https://inclusion.beta.gouv.fr>



Dans tous les cas

- Le futur salarié doit **disposer d'un pass IAE**, délivré soit par Pôle emploi (ou autre prescripteur habilité) en amont d'une recherche de poste, soit par l'employeur-SIAE lors de la candidature sur un poste.
- Le futur salarié doit **passer par la plateforme**

pour s'inscrire et répondre en ligne à l'offre déposée par l'employeur-SIAE.

*structures d'insertion par l'activité économique (chantier d'insertion, entreprise d'insertion...)

En bref

À la Semcoda

Créer une ferme solaire : l'innovant projet a été lancé par Prailia, marque d'aménagement foncier de la Semcoda, avec la commune de Pont-d'Ain, la communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon et le SIEA (Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain). L'opérateur en énergies vertes Valorem a été retenu. L'équipement sera construit en 2023-2024 sur les 14 ha initialement prévus pour la ZAC des Maladières puis classés en zone inondable au RPRI (Plan de prévention du risque d'inondation).

Jardin partagé

Les résidents de la maison relais Gabriel Rosset à Ambérieu-en-Bugey, gérée par Alfa3a, ont lancé, avec le soutien du plan France relance, un jardin partagé, avec la maison relais Roberte Bergeron d'Oyonnax et les logements diffus d'Ambérieu-en-Bugey. Divers partenaires se sont joints au projet : Jardins du cœur, centre social, Accorderie, MJC, résidence sociale Jean de Paris, Banque alimentaire. À terme, le jardin s'étendra pour se répartir sur les trois sites.



Petit jardin deviendra grand.

Projet'toit

Expérimentale dans cinq régions dont Auvergne-Rhône-Alpes, la plateforme numérique Projet'toit, mise en place par l'Union nationale des CLLAJ*, offre de multiples réponses aux jeunes de 16/30 ans concernant le logement : recherche, aides, déménagement, vie quotidienne... Elle permet aussi de prendre rendez-vous en ligne avec un conseiller logement.

* Comités locaux pour le logement autonome des jeunes

www.projet-toit.fr

À la une de Bourg Habitat Nouvelles initiatives

Solidarité : fin janvier, Bourg Habitat a remis à l'association Tremplin les nombreux jeux, jouets, livres, donnés par les 130 collaborateurs de Bourg Habitat. Riche de sens pour les deux structures, le fruit de cette collecte solidaire contribuera à équiper le nouveau logement parentalité et les appartements pour les femmes victimes de violences intrafamiliales.

Habitat participatif : un projet de 12 à 14 logements individuels avec espaces communs (jardin, buanderie, salle, chambre d'ami...) est lancé avec Habitat & Partage et la commune de Saint-Just.

Première phrase : constituer un groupe de personnes volontaires pour concevoir, créer et gérer ensemble leur habitat.

Jeu-concours : partenaire du FBBP 01, de la JL Bourg Basket de l'USBPA, Bourg Habitat a longtemps proposé à ses locataires de gagner des places de match. Nouvelle formule : un jeu-concours pour les 8/12 ans, avec pour lots des rencontres avec les joueurs des équipes professionnelles, des découvertes des entraînements, une place de match pour l'Eurocoupe de basket, un pass or pour le 1055... Bravo aux 75 gagnants. ■

Grand succès pour la collecte solidaire lancée en interne pour Tremplin.



Les news de Dynacité Métamorphose à Fétan

Logements biosourcés : à Trévoux, l'obsolete ex-foyer Fétan laissera place à un ensemble neuf de 57 logements (locatifs, accession, cabinet médical au rez-de-chaussée), confortables et conçus comme des maisons : multi-orientation, vastes balcons au sud...

Soutenu par le plan France Relance dans le cadre du « fonds friche », l'ambitieux projet est exemplaire : déconstruction respectueuse de l'environnement, avec tri sélectif et valorisation des matériaux, construction passive mixte structure béton/façades bois-paille, généreux espaces verts favorisant le vivre ensemble... La déconstruction s'achève. Début de construction en 2023. Mise en service prévue en 2025.

Dispositif SILVIA* : depuis un an, Dynacité, en partenariat avec le SIAO, la Sauvegarde 01 et l'Accueil gessien, met à disposition cinq logements pour des femmes victimes de violences, à Ambérieu-en-Bugey, Ferney-Voltaire, Oyonnax et Bourg-en-Bresse. Au total, 13 familles (30 enfants) ont été hébergées, en moyenne deux mois. ■

* Soutien et insertion par le logement des victimes de violences dans l'Ain



La façade Sud du futur ensemble à Trévoux.



mon parcours à moi

Patrice Jacob

Fier d'être travailleur social

Après plusieurs métiers dans le transport, Patrice Jacob s'est questionné sur son projet professionnel. Sa reconnaissance en tant que travailleur handicapé lui a permis de découvrir son intérêt pour les autres. Une rencontre sur le chemin de l'emploi lui a ouvert la porte du social.



ITINÉRAIRE



1994
les premières expériences

Après un baccalauréat professionnel commerces et services, il entre dans la vie professionnelle comme vendeur pour un magasin de sport. En 1999, il devient convoyeur de fonds pour une société de transport, un milieu dans lequel il ne se reconnaît pas et ne se sent pas en sécurité.



2003
une remise en question professionnelle

Grâce au bouche-à-oreille, il trouve un emploi de chauffeur-livreur de charcuterie pour une entreprise bressane. Mais, à la suite d'un accident professionnel, il est reconnu travailleur handicapé et se voit reclassé pour inaptitude. « J'ai été hospitalisé pendant cinq semaines pour mon épaule cassée. C'était un moment difficile mais cet arrêt de travail m'a laissé du temps pour réfléchir à mon parcours et explorer mon côté relationnel. »



2006
une reconversion

Il vient en aide à un ami en difficulté dans son quotidien. « Ça a été le déclic. Je me suis dit que j'avais des capacités relationnelles et qu'il suffisait qu'on me remercie de mon aide pour me rendre heureux. » Il se reconvertisse avec le soutien du Fongecif et passe un BTS économie sociale et familiale. Au chômage suite à son licenciement pour inaptitude, il obtient son diplôme d'État (DE) de conseiller.



2009
la rencontre-clé

Grâce à un job dating proposé par Cap emploi, il rencontre le Département de l'Ain, qui s'intéresse à son profil et l'engage comme assistant territorial socio-éducatif (ATSE), spécialisé en aide budgétaire.



2012
une nouvelle spécialisation

Il évolue depuis dans le même métier mais auprès d'un nouveau public : les personnes âgées dépendantes. « J'évalue leur dépendance pour savoir si un plan d'aide à domicile est possible et je m'occupe de leur suivi social. Je permets ainsi leur maintien à domicile. Je fais un métier noble, qui a du sens et je suis fier d'être travailleur social au Département. »

L'édition 2022 est lancée

Étude n° 3

Après une étude départementale de référence en 2010, le document avait fait l'objet d'une mise en jour approfondie en 2016. En 2022, Alfa3a a confié à deux universitaires la mission de produire pour la fin de l'année une nouvelle étude, avec des objectifs similaires :

- améliorer et préciser la connaissance de la pauvreté dans l'Ain ;
- observer les évolutions depuis 2010 et 2016 ;
- analyser les enjeux sociaux et territoriaux et les partager avec les acteurs locaux. ■

Comité de pilotage

Cette démarche partenariale associe :

- Alfa3a
- Département de l'Ain
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (État)
- CAF de l'Ain
- MSA de l'Ain
- CPAM de l'Ain
- Magazine Interaction
- Réseau Alerte

Contacts et suivi

Agnès Bureau

06 80 68 67 37

pauvreteprecarite@interaction01.info

Florence Nussbaum

florence.nussbaum@univ-lyon3.fr

Investigations de terrain & rendez-vous

- **Le travail de collecte et d'analyse de données** sera effectué dès ce printemps et jusqu'à l'automne par Florence Nussbaum et Franck Ollivon.
- Ils mèneront également des **entretiens semi-directifs et des études de terrain**.
- Une enquête par questionnaire sera réalisée **auprès des maires de l'Ain** ; une table ronde spécifique sera également organisée avec un panel de maires.
- **Trois réunions thématiques** sont organisées (format « tables rondes ») :

Vendredi 8 avril matin (précisions sur les invitations) – Être pauvre ou précaire dans l'Ain en 2022. Quelles évolutions des formes et des dynamiques de la pauvreté dans l'Ain depuis 2016 ?

Fin mai – Comment sortir durablement de la pauvreté et de la précarité ? Échanges autour des outils disponibles et de leurs usages par les acteurs locaux.

Fin juin – Travailleurs pauvres : une pauvreté « invisible » ?



Florence Nussbaum,
maître de conférence en
géographie - Université Lyon 3



Franck Ollivon
enseignant chercheur -
École nationale supérieure (Paris)

Les Rencontres d'Interaction en décembre 2022



La restitution des résultats de l'étude aura lieu lors d'une nouvelle édition des Rencontres d'Interaction :

Jeudi 8 décembre à Péronnas
de 9 h à 17 h

inter action

110

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

MARS 2022

ADAPEI

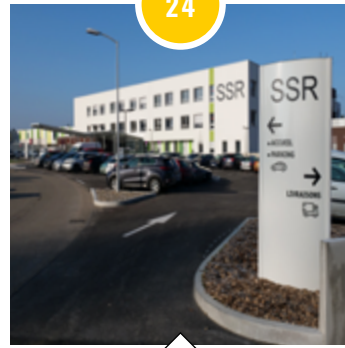
Aux urnes citoyens !

CAHIER
PARTENAIRES



22|23

MSA
GRANDIR EN MILIEU RURAL :
UNE AIDE AUX COLLECTIVITÉS



24

Orsac
UN NOUVEAU CENTRE SSR



26|27

Conseil départemental
MON COMPTE EN LIGNE



28|29

Adapei de l'Ain
AUX URNES, CITOYENS !



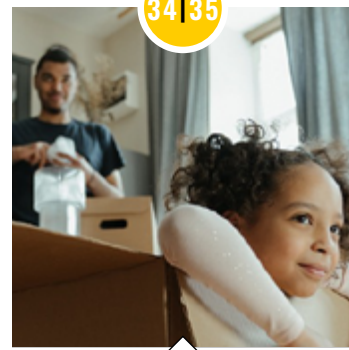
30|31

Reportage
LES PERCUSSIONS DE TREFFORT
À BOURG-EN-BRESSE



32|33

ADAPA
AIDE À DOMICILE :
UN MÉTIER VALORISANT



34|35

Dynacité
DES SERVICES ADAPTÉS POUR TOUS



36|37

Ain Domicile Services
LES AIDES À DOMICILE
ONT DE SUPER POUVOIRS



38|39

Alfa3a
TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION :
LA DERNIÈRE PIÈCE DU PUZZLE

L'INVITÉ DU CAHIER

Cent pour un toit 01 Loger ceux dans le besoin

Depuis 2016, l'association loge des personnes déboutées du droit d'asile et sans domicile grâce aux dons de ses adhérents et donateurs.

Cent pour un toit 01 loge actuellement 53 personnes.

En janvier 2022, Cent pour un toit 01 logeait 14 familles, soit 29 adultes et 24 enfants. Ce sont les 711 donateurs et adhérents qui financent les logements. **Les donateurs s'engagent à verser 6 euros par mois minimum pendant au moins deux ans.**

Cent membres donateurs peuvent ainsi loger une famille. « Nous espérons que les familles puissent devenir autonomes, mais on s'aperçoit qu'elles ont besoin de trois à cinq ans pour s'en sortir » constate Jean-Marc Jourdan, membre de Cent pour un toit 01. Depuis la création de l'association, cinq familles ont eu leur titre de séjour.

UNE RÉCENTE VICTOIRE

Dès sa création en 2016, Cent pour un toit 01 a mené de véritables batailles administratives. Pendant six mois, l'association est restée sans activité car elle ne trouvait pas de logements. « On espérait avoir accès aux bailleurs sociaux mais lorsque nous avons contacté Bourg Habitat, on nous a répondu qu'ils n'avaient pas le droit de louer à une personne morale excepté aux associations agréées par l'État. » Les bénévoles se tournent alors vers les bailleurs privés et obtiennent une douzaine de logements pour héberger des personnes vivant dans des bidonvilles ou chez des particuliers. « En 2021, nous avons eu connaissance d'une clé juridique qui permet d'avoir accès aux bailleurs sociaux. Nous avons alors repris contact avec la DDETS* et nous avons reçu un récépissé qui donne accès aux bailleurs sociaux. Nous avons ensuite recontacté Bourg Habitat et nous allons bientôt avoir un logement. »



Une fois par mois, le collège de Cent pour un toit 01 se réunit.

PARFOIS PLUS QU'UN TOIT...

« Cent pour un toit représente un passage dans leur vie, une aide. Dès qu'ils ont un titre de séjour, nous les aidons à trouver un logement social », explique Maurice Marin, un autre bénévole qui est aussi référent d'une famille arménienne. Selon les qualifications des membres, certains apportent parfois plus qu'une aide au logement. Claire Marin, adhérente et institutrice, donne des cours de français à une mère de famille et aide également une autre personne à passer son permis de conduire. ■

* Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

“

Nous sommes contents lorsque nous trouvons un logement pour une famille mais nous avons toujours une déchirure par rapport à celles que nous laissons derrière.



JEAN MARC JOURDAN
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CENT POUR UN TOIT 01



Un appartement dans lequel est logée une famille.



FAMILLE

Un dispositif de soutien aux projets

- Un accompagnement permettant à des collectivités locales de développer des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux.
- Cinq thématiques : accueil petite enfance, loisirs/vacances, parentalité, mobilité et numérique.
- Territoires : CC Bresse et Saône, Veyle, Dombes, Rives de l'Ain-Pays du Cerdon, SIVOM du Valromey, une partie du territoire de Grand Bourg Agglomération, commune de Plateau-d'Hauteville.

MSA Ain-Rhône
Service action sanitaire et sociale
Tél. 04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr
<https://ain-rhone.msa.fr>



Accompagner les territoires ruraux

DES PROJETS EN FAVEUR DES FAMILLES AGRICOLES ET RURALES

Grandir en milieu rural

Une aide aux territoires ruraux

La MSA propose "Grandir en milieu rural", une offre pour booster les projets pour les familles agricoles et les territoires ruraux.

PAR MARYLOU PRÉVOST

« **G**randir en milieu rural » est le nouveau dispositif déployé par la Caisse centrale de la MSA pour répondre aux besoins prioritaires des 0-25 ans en milieu rural. Il vise principalement à accompagner les collectivités locales mais aussi les associations proposant des services aux familles. « Nous contactons les collectivités locales éligibles depuis décembre 2021, pour leur présenter le dispositif. Nous leur proposons une démarche de contractualisation jusqu'en 2025 de manière à établir avec elles un plan de développement pour le soutien à leurs projets », explique Nathalie Boyer, chargée d'études enfance-famille-jeunesse à la MSA Ain-Rhône. **Les collectivités locales seront accompagnées dans leur réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan d'action.** Deux possibilités d'accompagnement pourront être mobilisées : le financement sur projet et/ou le financement d'une mission d'ingénierie qui permettra, par exemple, la réalisation d'un diagnostic des besoins sur une thématique. Dans cette démarche, la MSA ne sera pas seule aux côtés des collectivités locales. « Grandir en milieu rural » a vocation à s'inscrire en complémentarité des dispositifs déjà existants, notamment de la Convention territoriale

globale (CTG) développée par la Caf, pour proposer aux territoires un accompagnement global et coordonné.

SIX TERRITOIRES CONCERNÉS

« Grandir en milieu rural » est une offre dédiée aux territoires ruraux les plus fragiles. **Une géographie prioritaire a été définie pour cibler les territoires selon plusieurs critères** : la faible densité de population, la présence de la population agricole, les indicateurs de fragilité de la population, ainsi que le niveau d'équipement du territoire.

Ce sont ainsi six collectivités locales qui ont été retenues par la MSA Ain-Rhône : les communautés de communes Bresse et Saône, de la Veyle, de la Dombes, Rives de l'Ain-Pays du Cerdon, une partie du territoire de Grand Bourg Agglomération, le SIVOM du Valromey, et la commune de Plateau d'Hauteville.

Dans l'Ain, « toutes ont souhaité mobiliser "Grandir en milieu rural" », assure Nathalie Boyer. Désormais, la MSA peut construire avec elles la manière dont ce dispositif pourra accompagner, de manière partenariale, le développement de leur politique enfance-famille-jeunesse jusqu'en 2025. ■



Nathalie Boyer



Grandir en milieu rural a pour ambition de développer les services à destination des 0-25 ans.

La MSA finance des actions sur la parentalité.



EN PRATIQUE

Un accompagnement ciblé

« Grandir en milieu rural » s'articule autour de cinq thématiques propres aux territoires ruraux.

Avec « Grandir en milieu rural », la MSA souhaite poursuivre et renforcer les trois thématiques « socles » de sa politique famille. Elle entend ainsi **continuer à accompagner des actions autour de l'accueil de la petite enfance,**

comme la création de structures petite enfance, de nouveaux services aux familles, ou encore favoriser des projets améliorant la qualité d'accueil des services déjà existants.

La deuxième thématique vise les loisirs et vacances. La MSA souhaite **contribuer au développement et à l'amélioration de l'offre éducative proposée par les territoires ruraux aux 0-17 ans** en veillant aux conditions de son accessibilité. Une attention sera, par exemple, apportée aux projets favorisant l'accueil des enfants en situation de handicap. De la même manière, les projets attractifs et innovants à destination des 11-17 ans seront particulièrement encouragés. Le développement de l'autonomie et de l'investissement des jeunes est, en effet, un objectif de la MSA, en écho à son engagement depuis de nombreuses années dans le dispositif « Projets jeunes de l'Ain ». Troisième thématique « socle » : la parentalité. Il s'agit pour la MSA de **compléter son appui aux projets ruraux de soutien à la parentalité** qu'elle finance déjà via le dispositif REAAP* piloté par la Caf de l'Ain, en le renforçant pour les territoires ruraux identifiés comme « prioritaires ». L'objectif est d'accompagner au développement d'une offre parentalité pour les parents d'enfants de toute tranche d'âge (lieu d'accueil enfants parents, maisons des familles...) et adaptée à leurs conditions de vie en milieu rural.

DEUX THÉMATIQUES NOUVELLES

La MSA souhaite également accompagner le développement de réponses concrètes sur **deux thématiques émergentes et particulièrement prégnantes en milieu rural : le numérique et la mobilité.**

Le volet numérique concerne tous les enfants et les jeunes ainsi que leurs parents pour les accompagner à un usage responsable des outils numériques avec un enjeu de prévention sans diabolisation des outils. Objectif : faire monter les jeunes en compétence pour leur permettre une prise d'autonomie. Pour les parents, il s'agit, par exemple, de leur proposer des actions d'information et de sensibilisation pour mieux connaître les outils numériques et leur permettre de développer une posture parentale adaptée, aider les jeunes dans leur prise en main des réseaux sociaux et prévenir les risques de harcèlement. Concernant le volet mobilité, les territoires ciblés sont incités à réfléchir à des dispositifs expérimentaux pour favoriser la mobilité géographique des enfants, des jeunes et de leurs parents. L'itinérance des projets et des actions sera également privilégiée et soutenue par la MSA s'il s'agit de la réponse la plus pertinente pour couvrir le territoire et rendre le service accessible.

Nathalie Boyer rappelle : « *notre objectif est de maintenir les services par rapport à l'évolution de leur contexte, améliorer l'existant et répondre à des besoins nouveaux.* »

* Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

3 QUESTIONS À

Agnès Perez

RESPONSABLE DE L'INGÉNIERIE SOCIALE À LA MSA AIN-RHÔNE

Grandir en milieu rural est-il un dispositif novateur ?

Ce nouveau dispositif permet d'être au plus près des besoins des familles sur les territoires agricoles et ruraux en général. Il permet d'apporter des services aux familles qui en sont souvent éloignées. Mais « Grandir en milieu rural », contrairement aux anciens contrats enfance-jeunesse, permettra de financer directement des structures qui développent des actions liées à l'enfance, la jeunesse ou la famille comme les relais petite enfance, les centres sociaux ou les MJC.

Quels types de projets pourraient être accompagnés par la MSA ?

La MSA finance l'innovation ou les actions qui permettent d'améliorer les services préexistants. Par exemple, il peut s'agir d'un centre de loisirs qui désire construire un nouveau site d'accueil pour les enfants. Nous pouvons ainsi aider à financer l'aménagement du bâtiment ou une partie de sa construction. Nous soutenons aussi les créations de lieux d'accueil de jeunes enfants comme les microcrèches ou les initiatives de parents qui améliorent le quotidien des populations rurales.

Pourquoi cibler les adolescents plus particulièrement ?

Les jeunes de 11 à 25 ans sont une partie de la population difficile à intégrer et à capter. Nous sommes favorables au développement de services itinérants pour aller vers cette population et leur proposer des thèmes liés au numérique, par exemple. Nous pouvons aussi aider les collectivités locales à travailler sur le thème de la mobilité des adolescents qui sont, ne l'oublions pas, les citoyens de demain.



ORSAC



COOPÉRATION

Une coopération
Orsac / CH Fleyriat

- Un bâtiment neuf de 10 100 m²
- 1 300 m² de plateau technique
- 112 lits d'hospitalisation complète de SSR, dont 56 de l'Orsac
- 43 places d'hospitalisation de jour, dont 25 de l'Orsac
- 150 à 180 patients accueillis
- Coût : 30 M € dont 11, 6 M € financés par l'ARS

ORSAC SSR 01
900 route de Paris
01012 Bourg-en-Bresse
Tél. 04.74.47.54.50

“
Rapprocher
des
compétences

UN NOUVEAU CENTRE SSR

L'Orsac étend son offre de soins

L'ORSAC a inauguré en janvier le nouvel établissement de soins de suite et de réadaptation sur le site de Fleyriat, en partenariat avec le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse.

PAR MARYLOU PRÉVOST

Le nouveau centre SSR a ouvert ses portes, sept ans après la signature de la coopération entre le CH Fleyriat et l'Orsac. Il propose une offre de soin complète en rééducation gériatrique, neurologique, cardiovasculaire et locomotrice. « L'intérêt de ce partenariat est de rapprocher des compétences sur un même plateau technique et un hôpital de jour. On peut ainsi appréhender le patient dans son ensemble et fluidifier son parcours », explique Axel Letombe, directeur adjoint du SSR Orcet-Mangini dont une partie de l'activité implantée à Plateau d'Hauteville a été transférée à Bourg-en-Bresse. Grâce à ce nouveau bâtiment de 10 100 m², le SSR est passé de 10 à 25 places d'hospitalisation de jour et propose 56 lits de rééducation sur le site burgien. « On a transformé les hospitalisations complètes en hospitalisations de jour pour permettre aux gens de rentrer à leur domicile plus facilement tout en conservant une activité de rééducation intensive. »

DU HIGH-TECH DANS LES NOUVEAUX ESPACES
Des nouveaux espaces ont été aménagés : gymnase pour les activités physiques adaptées, salle de renforcement musculaire, de reconditionnement et

d'évaluation, balnéothérapie, laboratoires de marche et d'équilibre, espace de simulation aux gestes de la vie quotidienne, cuisine thérapeutique, espace de réalité virtuelle, rails plafonniers pour les transferts sur les plateaux techniques de rééducation, parcours extérieur de marche. « Le matériel est tout neuf. Les pièces sont grandes et c'est lumineux », se réjouit Nicolas Pons, kinésithérapeute. Quatre chambres entièrement domotisées et dotées de téléthèses accueillent les personnes tétraplégiques. Des consultations post-AVC et de médecine physique réadaptation (MPR) vont accompagner les patients. Une équipe mobile pourra se rendre à domicile afin de faire le point sur leur autonomie et sur la coordination des acteurs.

UN EFFECTIF RENFORCÉ

Ce nouveau centre a engendré entre 50 et 60 recrutements de personnel en plus des salariés venant du SSR d'Hauteville. « J'étais à Hauteville en rééducation et j'ai été déplacée dans ce nouvel établissement que je trouve très bien. Le personnel est gentil et attentionné », témoigne une patiente, Yveline Girod. ■



Le nouvel SSR de Fleyriat peut accueillir 150 à 180 patients.



Nicolas Pons réalise une séance de kinésithérapie avec l'une de ses patientes.

RSA et bénévolat

Une étape vers l'emploi

S'engager dans le bénévolat contribue à sortir de l'isolement et peut permettre aux bénéficiaires du RSA d'avancer dans leur parcours d'insertion vers l'emploi grâce à une activité et une reconnaissance sociale. Depuis 2009, le bénévolat figure comme une action possible à inscrire dans les contrats d'engagement réciproque (CER). En partenariat avec France Bénévolat Pays de l'Ain, le Département renforce le dispositif en déployant un ambitieux plan d'action 2022-2028 pour

proposer aux bénéficiaires du RSA des missions bénévoles. L'initiative passe par mobiliser et fédérer un maximum de partenaires (entreprises, associations, Pôle emploi, chambres consulaires, communes...), sensibiliser les travailleurs sociaux, accompagner les bénéficiaires du RSA et les structures proposant des missions... En 2022, le plan sera expérimenté sur deux territoires : Bresse - Revermont et Plaine de l'Ain - Côtier. La généralisation est prévue dès 2023. Budget : 250 000 € par an en 2022/2023. ■

Les missions de bénévolat sont très variées. La Banque alimentaire, par exemple, fonctionne avec de nombreux bénévoles.



© CD 01 / S. Tournier

Au rayon livres

Au seuil de l'autre

Comment transmettre l'expérience et quelles connaissances construire à partir d'elle ? Ancien assistant social ayant exercé au Département de l'Ain en protection de l'enfance, en polyvalence de secteur et durant vingt ans au service des adoptions, docteur en sciences de l'éducation — sa thèse en 2003 portait sur l'accompagnement des parents adoptants —, ex-enseignant-chercheur à l'ISPEF*, Pierre Maistre a largement exploré la question au fil de ses années de pratique et de recherche. Ce fil l'a conduit à publier en 2018. Le tutorat dans la recherche-action et, au-delà, à interroger le rapport à soi, à l'autre et au monde. Ainsi est né son nouvel ouvrage, *Au seuil de l'autre*, paru fin 2021.

« Le seuil est un passage. On est tous sur le seuil : aller vers l'autre pour aller vers soi, reconnaître dans l'autre le même que soi, y compris dans ce qu'il a de plus étrange. Au seuil de l'autre, nous entrons en notre intériorité » rappelle Pierre Maistre. À partir de ses travaux des vingt dernières années, il développe la question du sens puis du sacré, « qui, pour moi, se réunissent et se conjuguent dans l'Autre ». ■

* Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation Université Lyon 2



Le nouvel ouvrage de Pierre Maistre s'adresse à tous.

À la une de...



Nouvelle microcrèche



La microcrèche Côté Mômes, à Viriat.

Le chantier du nouveau bâtiment qui accueillera, au côté du siège de la fédération départementale à Viriat, la microcrèche ADMR Côté Mômes au rez-de-chaussée et, à l'étage, de nouveaux espaces pour l'association TISF ADMR Ain, le service enfance parentalité, l'association d'insertion AIDS et un appartement pédagogique, est achevé. L'ouverture a lieu début avril.

Nouvelles têtes

Quatre nouvelles responsables de secteur ont été recrutées en 2021. Trois ont une formation d'assistante sociale : à Neuville-les-Dames, Laurine Rat, tout juste diplômée en sociologie ; à Saint-Trivier-de-Courtes, Stéphanie Ahmed, expérimentée dans l'aide à domicile et qui poursuit son master à l'IFROSS ; à Reyrieux, Sacha Wallez, ayant une expérience significative avec le jeune public en situation de handicap. À Chaleins, Corinne Ponton a un parcours de quinze ans à l'ADMR des Hautes-Alpes. Le guide des associations de l'Ain 2022 est disponible pour les partenaires sur demande à info.fede01@admr.org

Prévention

Auparavant aide-soignante, Jennifer d'Ettore (ci-contre) est auxiliaire de vie sociale à l'ADMR Porte de la Dombes depuis septembre 2019.



Référente des risques professionnels depuis 2020, elle veille aux situations à risques, transmet aux collègues les bonnes pratiques, participe à l'intégration des nouveaux salariés.

Pour en savoir plus sur sa mission : www.fede01.admr.org/
[l'interview-de-jennifer-dettorre](#)

Une ouverture par étapes

— Printemps 2022 : mise en service pour les usagers de la MDPH.
— Courant 2022 : extension progressive aux usagers des services autonomie (bénéficiaires de l'APA et tuteurs), aux bénéficiaires du RSA, aux assistants maternels, aux usagers d'autres services départementaux et à tout public.

**Département de l'Ain
DGA Solidarité**
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

www.ain.fr
Tél. 3001
Lundi - vendredi :
9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Mon compte en ligne

Le nouveau portail numérique du Département permettra à tout usager de créer son compte personnel pour suivre son dossier et réaliser ses démarches en ligne.

PAR ANNICK PUVILLAND

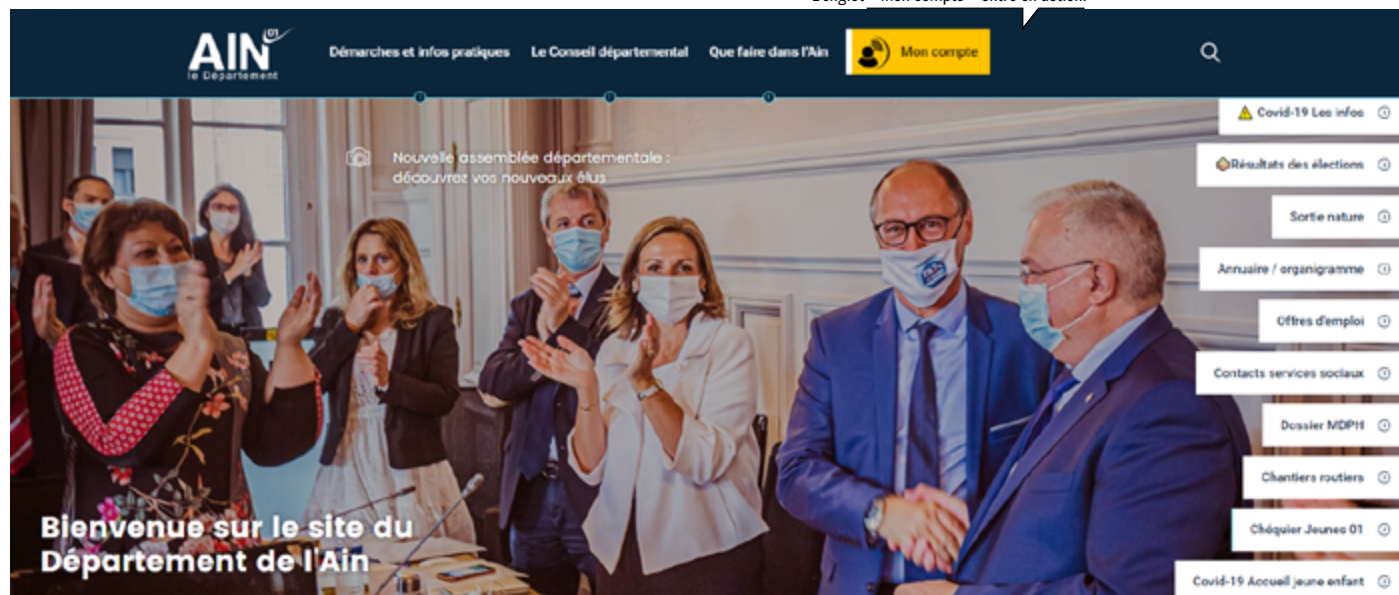
Ain.fr. Le site Internet du Département offre de multiples informations sur les services, aides et dispositifs, pour l'enfance, la jeunesse, les seniors, l'insertion, l'emploi, le logement, la santé, le handicap, le tourisme, la culture, le sport, la vie associative, l'environnement... Dès cet automne, il offrira une nouvelle fonctionnalité, ouverte dans un premier temps aux usagers de la MDPH avant de s'étendre progressivement à ceux des autres services puis à tout public et tous domaines : un portail numérique sécurisé. Celui-ci ouvre la possibilité à chaque habitant de créer son compte personnel sécurisé, d'effectuer ainsi ses démarches en ligne, de joindre des justificatifs, de suivre l'avancée de son dossier, d'avoir accès immédiatement aux duplicatas de documents, d'être alerté d'un nouveau courrier... « *C'est un outil qui permettra au citoyen et à la collectivité d'améliorer les échanges, un autre mode de communication* » indique Corinne Perrin, responsable domaine IODAS Contrôle interne qualité. « *La personne sera libre*

de créer son compte ou pas. C'est une démarche volontaire de sa part. Le portail ne sera jamais l'unique canal de communication, c'est un moyen supplémentaire. » Le numérique ne saurait remplacer le téléphone, le mail, le courrier postal ou l'accueil dans les locaux. Il le complète, simplifie les démarches de l'usager, réduit les délais de traitement de son dossier par les services.

UNE CONNEXION SIMPLE ET SÛRE

Le portail numérique sera accessible via le site ain.fr. Créer un compte personnel passe ensuite par France-Connect, dispositif gouvernemental pour sécuriser et simplifier la connexion à divers services : impôts, sécurité sociale, MSA... « *Cela peut freiner les personnes qui ne l'ont jamais utilisé mais mieux vaut les accompagner et passer par ce dispositif qui assure une sécurisation importante de l'identité de la personne, validée par les partenaires sociaux.* » Des tutos seront en ligne sur ain.fr. ■

L'onglet « Mon compte » entre en action.



EXPÉRIMENTATIONS

Un outil minutieusement préparé

L'élaboration du portail numérique s'effectue en lien étroit avec les services départementaux, pour identifier les besoins et former les personnels. Elle exige aussi de nombreux tests et vérifications. Géraldine Goux, référente fonctionnelle, s'est attelée à la tâche avec Corinne Perrin. Avant d'ouvrir par exemple la possibilité de remplir en ligne le formulaire CERFA pour les demandes d'aides au handicap, qui compte 500 données, il a bien fallu vérifier la fonctionnalité pour chaque cas de figure imaginable : demandeur adulte pour lui-même, pour un enfant, scolarisé, non scolarisé, pour une personne sous tutelle, type de handicap, d'aide demandée, le cas échéant parcours de scolarisation, d'emploi, taux d'invalidité, etc. Un travail de longue haleine... L'usager y gagnera en rapidité et simplicité.

« *Le formulaire CERFA est si compliqué que des personnes s'y perdaient. Des parents faisant une demande d'aide à la scolarité pour leur enfant remplissaient les pages sur leur parcours professionnel par exemple, qui s'adressent aux demandeurs d'une aide à l'emploi. En ligne, la personne sera guidée : si elle demande une aide à la scolarisation, les pages sur le parcours professionnel n'apparaîtront pas* » explique Corinne Perrin. **De même, l'instruction des dossiers y gagnera en temps et efficacité.** Une expérimentation a été menée au printemps auprès de neuf associations de personnes en situation de handicap. « *Elle a permis d'identifier les besoins.* » De nombreux testeurs ont exprimé par exemple le souhait d'être informés de leur fin de droits six mois avant. « *La remarque sera prise en compte dans une prochaine version.* » ■

« *Le portail numérique sera un super outil pour les usagers et permettra d'optimiser le travail de la MDPH et, plus tard, des autres services* » soulignent Corinne Perrin et Géraldine Goux, agents du Département chargées de la mise en place du portail numérique.



En bref

Une démarche novatrice

La mise en ligne par les départements d'un portail numérique tend à se développer, avec des approches très diversifiées. L'Ain est l'un des premiers en France, avec le Nord, à le mettre en place pour les usagers de la MDPH.

50 000 courriers envoyés

Un portail d'information numérique était déjà en place pour les usagers de la MDPH, mais ne leur permettant ni d'effectuer des démarches en ligne ni de suivre l'avancée de leur dossier. Là, on passe du portail statique au 100 % dynamique.

Tous les usagers seront progressivement informés entre avril et mai, par courrier postal, de l'ouverture du nouveau portail. Soit quelque 50 000 courriers envoyés. Environ 40 000 droits sont ouverts mais chaque parent d'enfant handicapé a été informé. En cas de famille séparée, chaque parent ayant l'autorité parentale pourra ouvrir un compte personnel relatif à l'enfant, pour renseigner et suivre le dossier.

Solidarité et au-delà

Le portail numérique ne sera pas réservé au domaine de la solidarité. Il pourra concerner à terme tous les champs de compétence du Département : routes, développement des territoires, patrimoine et culture, collèges et enseignement supérieur... À suivre.

Sur tout écran

L'utilisation du compte personnel sera possible via un ordinateur ou une tablette, puis via un smartphone.





CITOYENNETÉ INCLUSIVE

1852

— L'incapacité électorale des personnes sous tutelle est décrétée

1964

— L'article L5 du code électoral les empêche de s'inscrire sur les listes électorales.

2005

— Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : le juge des tutelles peut autoriser l'inscription.

2007

— Réforme de la protection juridique : toutes les personnes sous tutelle peuvent s'inscrire, sauf décision contraire du juge.

2019

— Loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice : l'article L5 du code électoral est abrogé. Tous les majeurs sous tutelle ont le droit de vote.

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

Des citoyens
comme tout
le monde

SENSIBILISATION AU VOTE



Aux urnes, citoyens !

Attentifs, curieux et motivés, 13 résidents du foyer de vie Les Patios à Virieu-le-Grand, tous primo-votants, ont découvert le processus électoral le 9 mars à 14 h.

Depuis 2019, toutes les personnes en situation de handicap sous tutelle ou curatelle peuvent voter. Pour accompagner ses bénéficiaires dans cette année d'élection et leur permettre d'exercer leur rôle de citoyen, l'Adapei organise plusieurs sessions de formation.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Acte citoyen par excellence, le droit de vote assoit la place d'un individu dans la société. « *Nos bénéficiaires sont des citoyens comme tout le monde* », souligne Christian Kovac, vice-président de l'Adapei de l'Ain, chargé de la vie associative. « **Voter s'inscrit dans une logique d'inclusion dans la société ordinaire.** » Face aux évolutions législatives, l'Adapei a voulu préparer ceux qui le souhaitent à se rendre dans un bureau de vote. « **Le but est que ce droit ne soit pas qu'institutionnel, mais qu'ils s'en saisissent. Ce sujet tient à cœur aux membres du conseil d'administration et rentre dans la mission d'aide et d'accompagnement à la vie de l'Adapei.** »

UNE RÉPÉTITION GRANDEUR NATURE

En 2020, l'association avait déjà proposé des formations avant les municipales. Depuis plusieurs mois,

l'Adapei encourage ses bénéficiaires à s'inscrire sur les listes électorales. **En mars, de nouvelles sessions seront organisées pour les volontaires**, ayant voté par le passé ou non. 150 personnes se sont inscrites à ces formations qui se dérouleront à Viriat, Belley et Oyonnax. Parmi elles se trouvent des personnes de tout âge, assez autonomes, venues principalement d'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), de foyers de vie ou de SAJ (Service d'accueil de jour). Pour renforcer l'authenticité, **les communes partenaires mettent à disposition des salles et fournissent des isolements et des urnes.** Accompagnés d'un professionnel de leur établissement, les participants s'installent pour 1 h 30. La séance, animée par des administrateurs de l'Adapei, commence par un temps théorique présentant le fonctionnement d'un bureau de vote ainsi que le rôle du Président de la République et des députés. Vient ensuite la mise en application concrète où les participants expérimentent les différentes étapes du vote. La séance s'achève par le dépouillement et le décompte des voix. « **Il est important de leur dire qu'ils votent pour eux-mêmes, personne ne doit leur guider leur choix** », insiste Christian Kovac. Ainsi, le jour J, elles peuvent être accompagnées d'une tierce personne à condition qu'elle ne soit pas leur tuteur ou curateur professionnel, un intervenant à domicile ou un salarié de leur établissement. ■

POINT DE VUE D'ÉLECTEURS

« Voter pour qu'on nous entende »

Jean-François Depret et Thomas Thurin ont participé aux formations de 2020. Depuis leurs 18 ans, ces travailleurs engagés de l'ESAT du Pennessuy n'ont jamais raté une élection.

« *J'ai toujours voté, même quand j'étais sous tutelle* », explique Jean-François, issu d'une famille qui lui a transmis l'importance de ce devoir. « *C'est crucial de savoir pour qui on vote. Ça m'agace d'entendre des gens qui ne votent pas. Celui qui ne vote pas, il n'a rien à dire !* » Thomas partage ce point de vue. « **Le vote est important pour qu'on nous entende. Il faut s'en saisir.** » S'ils connaissent bien l'intérieur d'un bureau de vote, tous les deux ont assisté aux formations en 2020. « *On me l'avait proposé, c'était intéressant. J'ai appris plein de choses* », se souvient Jean-François. « *On nous a expliqué les différentes étapes, on est reparti avec une brochure et ça nous a permis de connaître les personnes du siège* », ajoute Thomas, qui avait pu poser de nombreuses questions.

DES ÉLECTEURS À L'ÉCOUTE...

Tous les deux insistent sur l'importance de suivre l'action des élus. « *Je suis régulièrement la politique sur France Info pour rester informé* » raconte Thomas. Tous les deux ont leurs convictions, même s'ils laissent la politique hors de l'ESAT. « *Chacun ses opinions. On les respecte.* » De son côté, Thomas sait qu'en cas d'interrogation, il peut échanger avec les professionnels du foyer. L'environnement, le soutien aux personnes en situation de handicap et de précarité sont des enjeux cruciaux pour eux. « **On a envie que ça change, que la France évolue** », explique Thomas qui a déjà écrit au Président de la République pour lui faire part de certains problèmes. « *Je prévois de refaire une lettre.* »

... ET DES CITOYENS ENGAGÉS

En plus des élections, Jean-François et Thomas participent activement à la vie de leur commune. Grand sportif, le premier **s'engage bénévolement dans l'encadrement d'événements.** Le second, DJ amateur et impliqué dans la lutte contre les discriminations, agit depuis une quinzaine d'années pour l'écologie. « *Je voulais créer une association, mais je manquais de budget donc je travaille seul.* » Dans cette optique, **il réalise des vidéos de sensibilisation en ligne et souhaiterait collaborer avec des communes pour leur proposer des idées et des projets.** « *Mon but est de parler d'environnement le plus possible, pour faire évoluer les choses.* » ■

Thomas Thurin (à gauche)
et Jean-François Depret (à droite)



Viriat mobilisée pour le vivre ensemble

« *Nous avons le souci de la sensibilisation à la citoyenneté. Nous faisons tout pour que des personnes de tous les horizons, dont celles en situation de handicap, aient leur place dans la commune* », affirme Annick Lacombe, 3^e adjointe au maire de Viriat. Ainsi, le conseil municipal des enfants de la commune et sa commission citoyenneté/solidarité projettent une journée conviviale avec les jeunes en situation de handicap. Chaque année, des matinées citoyenneté sont pensées pour les Viriatins de 18 ans, pour leur expliquer le déroulement, les objectifs des élections et pour répondre à leurs interrogations.

Les 15 et 16 mars, Viriat accueille huit sessions de formation pour les bénéficiaires de l'Adapei. « *Nous nous réjouissons de cette initiative que nous soutenons en mettant à disposition des salles, des urnes, des isolements* », ajoute Annick Lacombe qui sera ponctuellement présente pour répondre aux questions des participants. L'élue connaît bien l'Adapei puisqu'elle siège au conseil de la vie sociale des deux établissements médico-sociaux de la commune, dont l'ESAT du Pennessuy. Pour elle, c'est une chance de faciliter l'inclusion. « *Je remercie l'Adapei qui prend des initiatives concrètes pour ses bénéficiaires.* » ■



Annick Lacombe 3^e adjointe chargée des actions éducatives, culturelles, intergénérationnelles et des animations, et Loris Vassayre, coordinateur du conseil municipal des enfants.



Percussions

Ici

Les Percussions de Treffort sont un ensemble professionnel porté par Résonance contemporaine. Outre la création musicale et les collaborations en France et à l'étranger, l'association promeut l'accès aux pratiques artistiques hors des schémas académiques. Elle est devenue une référence dans le lien culture et handicap.

• **Directeur artistique :** Alain Goudard

• **Musiciens :** Asmaa Aloui, Matthieu Convert, Dominique Bataillard, Jean-Pierre Barbosa, Christian Seux et Alain Goudard. Loïc Morin (haute école de musique de Genève) a assuré un remplacement « Covid » pour le spectacle La Muraille.

www.resonancecontemporaine.org

Là-bas

Les Percussions de Strasbourg ont écrit la pièce *La Muraille* pour cette collaboration avec l'ensemble de Treffort. Les musiciens sur scène : Rémi Schwartz, Gil Hyoungkwon et Théo His-Mahier.

www.percussionsdestrasbourg.com

Ensemble

La pièce *La Muraille* a été présentée pour la première fois vendredi 21 janvier au théâtre de Bourg, qui accueillait les deux ensembles en résidence. « *Ce genre de spectacle ne peut mûrir que quand on le joue* » : nous lui souhaitons donc longue vie et de nombreuses programmations.



Percussions de Treffort Naissance d'un spectacle

À trois jours de la première représentation, les musiciens des Percussions de Treffort mettent au point, sur scène, leur nouveau spectacle : après deux ans de travail sous Covid, dernières heures intenses et magnétiques.

REPORTAGE **AGNÈS BUREAU**

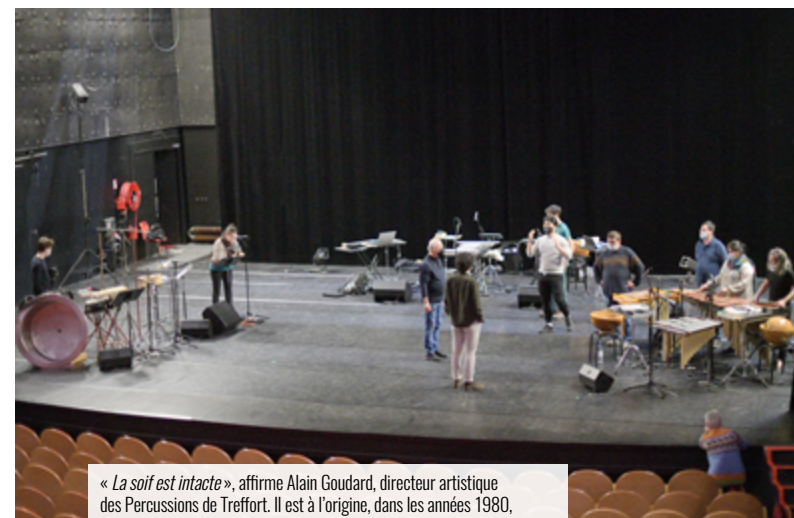
PHOTOS **JEAN-FRANÇOIS BASSET & AGNÈS BUREAU**

Face à la scène, gueule noire du sol au plafond, la salle est vide et rouge. Le théâtre est tout entier livré à une dizaine de musiciens et à leurs percussions bardées de micros et de câbles. Nous sommes mardi, trois jours avant la première représentation du spectacle *La Muraille*. Pour les musiciens des Percussions de Treffort et de Strasbourg, chaque heure compte. Dans le silence qui a suivi les dernières notes frappées sur le glockenspiel, Rémi Schwartz annonce calmement : « *on reprend C, D et E. On va sur F avec les noires de Jean-Pierre.* » (À chaque métier son langage ésotérique et sa poésie !) « *Un, deux, trois...* », souffle tout bas Alain Goudard, menton levé, puis de nouveau seules la musique et la voix de mezzo-soprano de Laura Tejeda se

font entendre. Sans chef d'orchestre, les musiciens s'écoutent et s'accordent. Au fil des heures, on corrige les « *micro-incidents* », on s'accorde sur un tempo ou une pulsation, on « *se met en osmose* ». Une œuvre est en train de naître, avec précaution et concentration.

Cent ans à nous deux

Pour tout dire, l'œuvre revient de loin : elle devait marquer les 40 ans des Percussions de Treffort (date anniversaire officielle : 2019). De confinements en reports, sa création a finalement lieu en ce mois de janvier 2022. *La Muraille* a été écrite par Min-Tâm Nguyen, Rémi Schwartz et Enrico Pedicone, trois musiciens des Percussions de Strasbourg. La première collaboration des deux ensembles remonte à 1984 (celui de



« *La soif est intacte* », affirme Alain Goudard, directeur artistique des Percussions de Treffort. Il est à l'origine, dans les années 1980, de cet ensemble professionnel mêlant musiciens en situation de handicap et valides et né d'un travail avec un établissement de l'Adapei de l'Ain à Treffort. Laura Tejeda, mezzo-soprano qui chante et improvise dans le spectacle *La Muraille*, appartient aux Six voix solistes, la seconde formation de Résonance contemporaine.

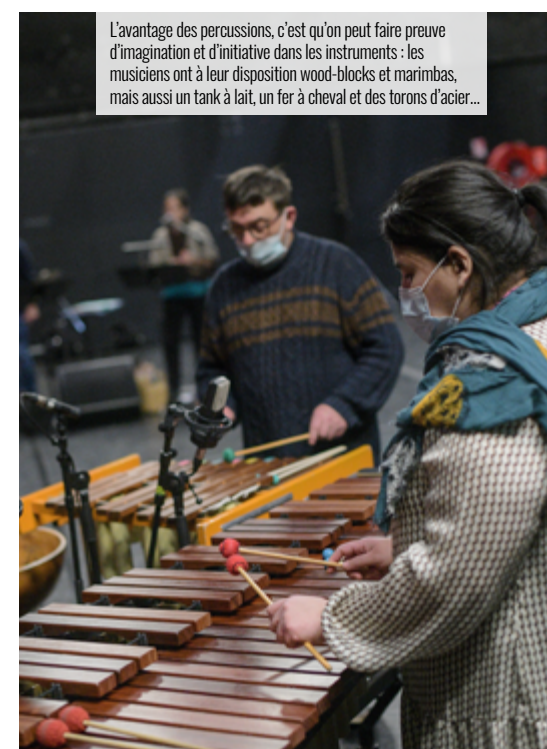
Strasbourg était déjà une référence, celui de Treffort était encore naissant). « *Ils ont été fondateurs de notre parcours* », affirme Alain Goudard, directeur artistique des Percussions de Treffort. *La Muraille*, création commune prévue donc pour les 40 ans des uns, voit finalement le jour pour les 60 ans des autres. « *Cent ans ensemble* », s'amuse Min-Tâm. « *J'ai voulu écrire sur la frontière* », poursuit-il. Elle est symbolisée par un carré de lumière sur la scène, autour duquel les musiciens interprètes marchent et se croisent. « *On s'imagine ce qui se passe à l'intérieur*, raconte Matthieu Convert, musicien des Percussions de Treffort. *On tourne autour sans y entrer.* » Puis la frontière qui inquiète devient une histoire de rencontres, poursuit Asmaa Aloui.

Le geste du percussionniste

Lors de la pause, la jeune musicienne (une dizaine d'années de pratique)

raconte aussi la rencontre avec les sons électroniques des Percussions de Strasbourg, alors que le registre de Treffort est uniquement acoustique : « *ça demande du travail pour fonctionner ensemble, parce que les repères changent* ». « *Ces sons nous emmènent ailleurs* », ajoute-t-elle en souriant. Dominique Bataillard s'attend à surprendre le public, également par les déplacements et la gestuelle de la pièce. Asmaa, Matthieu, Dominique, Jean-Pierre, Christian et Alain les ont longuement répétés et appris. « *À Strasbourg, nous pratiquons beaucoup le geste, qui est très naturel pour un percussionniste* », précise Rémi.

Débrief au centre de la scène, les corps se relâchent, les visages se détendent. « *C'est super, pas mal du tout* », encourage Rémi. On rit un peu. Dans quelques minutes, les musiciens feront un filage (une répétition sans rupture de la pièce, comme devant le public). Et vendredi, après deux ans d'attente et de préparation, le public sera dans la salle. ■



L'avantage des percussions, c'est qu'on peut faire preuve d'imagination et d'initiative dans les instruments : les musiciens ont à leur disposition wood-blocks et marimbas, mais aussi un tank à lait, un fer à cheval et des torons d'acier...



Nous avons suivi les artistes le jour de la première représentation.

Voir le reportage vidéo.

Face à la scène vide, les musiciens-interprètes répètent une chorégraphie de sémaphores. Avec *La Muraille*, les Percussions de Treffort s'aventurent vers la musique électronique (des Percussions de Strasbourg) mais aussi dans la gestuelle et les déplacements écrits pour la pièce.



adapa
AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE



AIDE À DOMICILE

L'ADAPA en 2021

- 6 140 personnes aidées
- 1 200 salariés,
575 équivalents temps plein
- 26 antennes de proximité
- 49 ERE (équipes à responsabilités élargies), composées de 8 à 12 intervenants à domicile

ADAPA

4 rue Tony Ferret
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 45 51 70
www.adapa01.fr

LES CONDITIONS DES AIDES À DOMICILE ÉVOLUENT

Un métier valorisant

À l'ADAPA, la marque employeur est en pleine émergence grâce à la mise en place de solutions permettant de redonner du sens aux métiers du domicile.

PAR MARYLOU PRÉVOST

« La plupart des gens ont une fausse idée du métier d'aide à domicile. Ils pensent que le personnel fait uniquement une aide au ménage mais c'est bien plus que cela », tient à rappeler Pauline Wicky, chargée de communication à l'ADAPA. Les aides à domicile, principalement des femmes, sont désormais plus autonomes, leur métier est plus valorisé et elles sont mieux accompagnées, par exemple avec du tutorat. « Elles sont placées en binôme dès les premiers jours pour mieux comprendre le métier. »

UN SOUFFLE D'ERE POUR PLUS D'ÉCHANGES

Les réunions d'équipes à responsabilités élargies (ERE) permettent aux aides à domicile d'un même territoire de se rencontrer et de gagner en autonomie. Depuis juillet 2021, elles sont organisées une fois tous les quinze jours et durent une heure. Les aides à domicile peuvent ainsi tisser des liens et parler des bénéficiaires. « Nous apprenons, grâce à ces réunions, à les connaître avant d'aller chez eux », explique Sylvia Venet, animatrice d'une ERE et aide à domicile. « Nous pouvons désormais échanger grâce aux informations portées aux dossiers. »

Des "fiches mission" répertorient les besoins de chaque bénéficiaire et les tâches à effectuer à son domicile (adresse, présence d'animaux...). « Lorsque nous remplaçons une collègue, nous bénéficions de toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la prise en charge », explique Cloé Briday, aide à domicile. Elles permettent aussi aux aides à domicile d'adapter leur planning afin de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle.

UN SUIVI QUOTIDIEN

Les aides à domicile doivent remplir un carnet de liaison chez certains bénéficiaires atteints de troubles ou de pertes de mémoire. Ils et elles peuvent y renseigner les actions réalisées à chaque intervention. Ces carnets permettent de transmettre des informations plus facilement aux collègues et proches aidants qui prennent le relais auprès de ces bénéficiaires par la suite. Ainsi, tous ont connaissance du dernier jour où les draps ont été changés, de la date à laquelle un plat a été préparé... ■



3 QUESTIONS À

Catherine Bolomier

RESPONSABLE DE SECTEUR À OYONNAX

Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'aide à domicile ?

Les métiers évoluent car notre modèle sociétal lié à la vieillesse change également. De plus en plus de personnes atteignent un grand âge et veulent rester le plus longtemps possible à domicile. Cela permet un accompagnement avec de plus en plus de compétences spécifiques et forcément une professionnalisation du personnel de terrain. Par ailleurs, le personnel est davantage acteur de son travail par l'intermédiaire des ERE. Nous avons également, au niveau des responsables de secteur, des temps d'échange dans le cadre des PACTS (Projet accompagnement compétences, territoires et secteurs) qui nous rendent plus actifs dans l'organisation de nos missions.

Que permettent les réunions ERE ?

Elles donnent la possibilité au personnel de terrain d'avoir de nouvelles responsabilités, à travers des temps où les responsables de secteurs sont absentes. Ces dernières rebondissent sur leurs retours après lecture des comptes-rendus fournis par l'animatrice. Ces réunions amplifient également la cohésion d'équipe, créent des échanges sur certaines situations plus ou moins complexes, et permettent de travailler sur des pistes plus adaptées à une problématique ou de donner des petits conseils aux nouveaux salariés.

Qu'apportent les réunions PACTS ?

C'est tout d'abord un temps de rencontre agréable où j'ai plaisir à voir les collègues responsables et assistantes des secteurs géographiques limitrophes et les collègues du siège dont celles du centre de relation clients (CRC). Ces rencontres améliorent la cohésion entre les équipes des différents services. C'est partager, mieux appréhender les problématiques de chacun afin de trouver, ensemble, des solutions adaptées.

TÉMOIGNAGES

Le quotidien d'une aide à domicile

S'occuper de personnes dépendantes nécessite d'être à l'écoute de leurs besoins spécifiques. Ainsi, pour les aides à domicile, chaque intervention est différente.

Florine Audin prend en charge entre 20 et 25 personnes par semaine. Elle s'occupe d'un bénéficiaire environ deux fois par semaine et intervient entre une demi-heure et trois heures. Florine effectue de multiples missions chez plusieurs bénéficiaires au cours de la journée. Pour cette auxiliaire de vie, les matins sont souvent réservés à l'aide à la toilette. Ensuite, elle peut par exemple

se rendre au supermarché, puis « revenir au domicile avec la personne et ranger les courses avec elle », détaille Florine. Elle peut consacrer l'après-midi à l'entretien du logement et, le soir, aider à la préparation du dîner, aider à la toilette ou au coucher. Mais son rôle évolue selon les besoins. Il arrive à Florine d'accompagner les personnes chez le médecin, le dentiste ou le kinésithérapeute ou d'agir uniquement comme un soutien moral. « Je peux leur proposer de faire un tour à l'extérieur ou de jouer à des jeux de société. » ■



Florine Audin

Beaucoup d'humain

« Il y a surtout beaucoup d'humain lorsque nous accompagnons une personne seule chez elle », explique Cloé Briday. « Ce qui me plaît dans ce métier, c'est l'accompagnement en général. J'aime le contact humain, être à l'écoute des autres. Parfois, nous avons des moments de partage, des moments amusants avec des bénéficiaires. J'apprends énormément d'eux. Parfois, je découvre des recettes », explique Florine. « J'ai même découvert le rutabaga », confie une autre intervenante.

« J'ai des bénéficiaires qui ont 92 et 93 ans et j'aime bien lorsqu'ils me parlent de leur enfance pendant la guerre. C'est passionnant, j'écoute plein d'anecdotes. Je relativise par rapport à ma vie », raconte Cécile Bernatets. Toutes parlent de leur métier comme d'un emploi enrichissant et valorisant. « Nous avons une bonne direction et une bonne cheffe de service, ce qui est très important », s'accordent-elles à dire. ■



Cloé Briday



Des aides à domicile en réunion d'équipe à responsabilités élargies.



Des intervenantes à domicile membres d'une ERE.



En chiffres

- Près de 28 000 logements locatifs
- 60 000 personnes logées

Des offres de services pour tous

- simplification des démarches à l'entrée dans un logement
- réservation de places de parking
- location d'espaces de stockage
- coaching déco en ligne
- visite virtuelle en immersion à 360°...

Dynacité
Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacite.fr

“
Innové
pour les
clients

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES LOCATAIRES



Toujours
à vos côtés !

De nouvelles solutions pour tous

Dynacité propose des services innovants alliant digital et proximité, gratuits ou à prix concurrentiel, ouverts aux locataires et au grand public.

PAR **ANNICK PUVILLAND**

Moteur d'expérimentations au service des habitants, le logement social l'a souvent été, rappelle Sébastien Petit, responsable de service marketing et innovation sociale chez Dynacité. En phase avec l'évolution des besoins des publics, le bailleur social offre un bouquet **de nouveaux services facilitant la vie quotidienne, développés en partenariat avec des start-up reconnues.**

FACILITER LES DÉMARCHES

Proposé depuis un an, **Papernest** est un service gratuit permettant de simplifier en quelques clics les démarches à l'entrée dans le logement (abonnements électricité, gaz, Internet, assurance habitation...) a déjà séduit plus de deux cents nouveaux locataires. « Nous allons le déployer sur tous les territoires, avec un challenge entre nos équipes de proximité pour informer les locataires et alimenter une cagnotte qui sera versée à une association d'utilité sociale » précise Sébastien Petit, responsable du service marketing et innovation sociale.

papernest



Sébastien Petit



Justine Poncet

SE GARER EN UN CLIC

Stationner en ville n'est pas toujours simple. Le partenariat noué avec **Zenpark** depuis trois ans permet de mettre à disposition du grand public des places de stationnement Dynacité disponibles et proches des points stratégiques (gares, mairies, etc.). Situées en surface ou en sous-sol, quelque deux cents places peuvent ainsi être réservées via le site Internet ou l'application, pour une durée au choix, occasionnelle ou régulière, à un tarif modique. « Nous en avons par exemple près de la gare à Bourg-en-Bresse, près de la mairie à Ambérieu, à Villeurbanne... » L'initiative contribue en outre à « sécuriser les espaces, avec plus de mouvements dans les parkings en sous-sol, de vidéosurveillance... »



STOCKER

Lancé fin 2021, le partenariat avec **jestocke.com** relève de la même volonté de faire bénéficier le grand public d'un service pratique à moindre coût et accessible lui aussi en quelques clics. Dynacité propose ainsi plus d'une centaine d'espaces fermés (box, garages...) à louer, pour du stockage de meubles, matériels ou autres.

je stocke.

« Les utilisations sont multiples : garde-meubles, deuxième véhicule, des m² en plus... »

VISITE VIRTUELLE

Dès ce printemps 2022, il sera possible d'effectuer une visite virtuelle à 360° permettant de naviguer en totale immersion dans le logement, d'en visualiser précisément tous les détails et toutes les spécificités. « Nous avons expérimenté un système de visite virtuelle vraiment innovant, hyper intuitif, où on peut ajouter des indicateurs, par exemple un plan, des mesures, une étiquette "travaux à prévoir"... »

CHOISIR SA DÉCO

Imaginer comment aménager un nouvel appartement, concevoir sa décoration intérieure : Dynacité propose régulièrement et gratuitement à ses locataires le service **Rhinov**. Ce « coaching déco » permet de se projeter dans un logement, de tester différentes ambiances avec des projections en 3D à la carte, de bénéficier de conseils de professionnels. « C'est un vrai outil d'aide à la décision, un bonus pour le futur locataire. »



L'offre se déploie depuis fin 2021 dans toutes les agences Dynacité. « J'avais commandé une prestation Rhinov sur un T1 sous comble avec uniquement une fenêtre de toit pour ouverture, donc difficile à relouer. Le rendu est bluffant, le client s'est projeté tout suite bien plus facilement. Les chargées de clientèle et de secteur étaient impressionnées et ravies du rendu » témoigne Claire Delalande, responsable pôle clientèle sur le territoire Oyonnax Haut-Bugey. ■

Rhinov permet au locataire d'imaginer son intérieur redécoré.



En bref

Des offres ciblées

Avec toujours le même objectif de rendre service au client, Dynacité développe aussi des offres commerciales ponctuelles. Exemples : un pack emménagement proposant une prise en charge de tous les contrats (gaz, électricité, assurance, téléphone...) pour un coût modique déduit du loyer, la location d'un garage pour 1 €/mois pendant 6 ou 12 mois ...

Les publics diffèrent selon les secteurs. « Les étudiants n'ont pas les mêmes besoins que les jeunes cadres. Nous allons proposer des offres différenciées, adaptées, selon les personnes et les territoires », rappelle Sébastien Petit.

Digital et proximité

La digitalisation des offres et des processus vient renforcer l'expérience client et l'amélioration de notre travail de proximité. « Nos équipes dans les agences sont nos premiers ambassadeurs. Le travail de proximité reste le socle du logement social », souligne Sébastien Petit.

« Le client est toujours au centre de notre travail » confirme Justine Poncet, chargée de projets marketing. Être à l'écoute du client, lui offrir des services et des logements de qualité, c'est aussi le fidéliser, « faire qu'il se sente bien dans son logement et en soit fier ».

Proposés dans un premier temps aux locataires, des services comme le coaching déco Rhinov pourraient l'être aussi à l'avenir auprès des acquéreurs.

Un site Internet qui facilite l'expérience client

Dynacité réinvente également son site Internet www.dynacite.fr avec un nouvel espace locataire, l'accès à plus de services, la possibilité de prendre rendez-vous en ligne...



Chiffres clés

- 200 salariés
(181 aides à domicile, 19 administratifs)*
- 1 071 bénéficiaires*

*au 24/02/22

Accidents de travail

- 15 arrêts sur 135 salariés en 2017
- 13 arrêts sur 143 salariés en 2019
- Une baisse de 24 % de l'absentéisme global entre 2018 et 2019

Objectifs

- 10 à 15 % de baisse de l'absentéisme par an
- 25 % de baisse des arrêts pour accident de travail
- 25 % de baisse des accidents de travail

Ain Domicile Services
Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr



Grégory Bornuat



Agathe Jeannin

UN ACTIF GROUPE D'AMBASSADEURS DE PREVENTION



Le groupe des ambassadeurs de prévention

« Les aides à domicile ont de super pouvoirs »

Prendre soin des bénéficiaires passe par prendre soin des salariés. Sur le terrain, des aides à domicile agissent pour réduire les risques professionnels pour tous.

PAR ANNICK PUVILLAND

La branche de l'aide à domicile compte en France les plus forts taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Face à ces fléaux générant un important absentéisme, Ain Domicile Services mène une forte politique de prévention. « Nous avons un vrai devoir d'attention, de respect, envers nos salariés et nos bénéficiaires. Les aides à domicile font un métier indispensable. La prévention des risques professionnels ne peut pas se limiter à l'obligation du document d'évaluation ! » rappelle Grégory Bornuat, directeur de l'association. Identifier et repérer les risques, les faire remonter et agir pour les limiter : qui peut le faire mieux que les aides à domicile eux-mêmes ? « Ils et elles ont de super pouvoirs. » Sur chaque secteur, deux d'entre elles – se sont engagés à être des « ambassadeurs de prévention ». Au total, elles et il sont dix-huit. « Le projet était antérieur au Covid, qui a retardé la mise en place du groupe » précise Agathe Jeannin, responsable du pôle Développement et innovations. Désormais bien lancé, il renforce la culture de prévention déjà à l'œuvre.

FORCE DE PROPOSITION

Plus de mille personnes aidées, c'est autant de lieux de travail différents et donc de risques divers. Éviter les troubles musculo-squelettiques, le mal de dos, l'usure professionnelle passe par utiliser les bons gestes et postures, disposer de matériels adéquats. Relais auprès de leurs collègues et des bénéficiaires, les ambassadeurs ont suivi la formation PRAP2S*, riche de conseils et astuces pour faciliter le travail en prenant soin de soi et de la personne aidée. « Elle permet par exemple de connaître et utiliser les gestes réflexes : si on appuie sur un point précis du bras de la personne, elle va spontanément se lever du fauteuil. » Des kits de matériel facilitant les manutentions sont à disposition des aides à domicile et des bénéficiaires, ces derniers pouvant ensuite les acquérir. Soutien de leurs collègues et du CSE (comité social et économique) dans son rôle concernant l'hygiène, la santé et la sécurité au travail, force de proposition, les ambassadeurs déploient et élaborent ensemble des outils pratiques de prévention. ■

* Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social.

TÉMOIGNAGES

« Trouver une solution en équipe »

Ambassadrices de prévention, Angélique et Alexandra ont leur mission à cœur.

Aides à domicile depuis trois ans, Angélique Kaabeche et Alexandra Poupon se sont volontiers engagées à être des ambassadrices de prévention. « On apprend et on transmet aux collègues comment se ménager au maximum dans le travail. On voit le logement sous un autre angle » explique Angélique. « Les aides à domicile savent qu'elles sont soutenues, que si elles ont des difficultés, elles peuvent en parler au responsable de secteur, aux ambassadeurs de prévention, au CSE : on peut appuyer leur démarche, trouver une solution en équipe » ajoute Alexandra. Le groupe des ambassadeurs se réunit régulièrement. « La dernière fois, en trois sous-groupes, on a travaillé sur l'utilisation du matériel, les gestes et postures, les risques psychosociaux, pour proposer des améliorations. Après validation,

elles seront intégrées dans les fiches d'intervention des salariés. »

PLUS DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

« C'est une richesse de voir une association qui a une vraie conscience des risques professionnels et une vraie action » souligne Solène Koch, chargée du développement de la prévention. En poste depuis septembre 2021 — et préparant une licence de coordination en gérontologie —, elle pilote avec Agathe Jeannin le groupe des ambassadeurs. « Que les aides à domicile parlent elles-mêmes de la prévention est la meilleure réponse pour améliorer les conditions de travail, réduire les risques. » Plus de bien-être au travail entraîne moins d'arrêts maladie, de remplacements, favorise la cohésion d'équipe et, au final, le maintien à domicile des personnes aidées. ■



Alexandra Poupon



Angélique Kaabeche



Solène Koch

Les ambassadeurs de prévention ont suivi la formation PRAP2S et relayent gestes et outils préventifs.



Séance de formation aux étirements pour limiter les risques de troubles musculo-squelettiques.



En bref

Risques physiques et psychologiques

Si les troubles musculo-squelettiques figurent parmi les premiers risques, ceux « invisibles » dus à la pression psychologique du métier ne sont pas à négliger. « Ils ne sont pas flagrants mais nous sommes vigilants. Les aides à domicile doivent faire face au handicap, au vieillissement, à la mort... » indique Grégory Bornuat.

Quant aux accidents routiers, ils restent heureusement rares, « alors que nos aides à domicile font 600 000 kilomètres par an par tous les temps ».

Engagements

Les ambassadeurs de prévention s'engagent entre autres à :

- être acteurs de la culture de prévention d'Ain Domicile Services ;
- repérer les risques professionnels, les faire remonter et participer à leur résolution ;
- se former, s'informer et se faire le relais des informations ;
- être force de proposition en tant que professionnel et en tant qu'individu dans le collectif.

Une initiative soutenue

Le Département et la Carsat ont apporté leur soutien à la mise en place du groupe des ambassadeurs. Le coup de pouce a contribué aux frais de formation et d'achat des kits de matériel de manutention mis à disposition des salariés.

Heures contributives

« Investir dans la prévention est un vrai choix associatif » rappelle le directeur. Les temps de formation, de réunions, d'action des ambassadeurs entrent dans les indispensables « heures contributives à la prise en charge de la personne », terme largement plus porteur de sens, pour Ain Domicile Services, que celui d'« heures improductives » couramment usité dans ce secteur.

+ de prévention = + d'économies

Investir dans la prévention, c'est permettre d'économiser de l'argent public : moins d'arrêts maladie, moins de soins... « Une économie estimée environ à 100 000 € en un an. »



Qui ?

- 4 professionnels :
 - Une responsable d'agence
 - Deux chargés d'insertion professionnelle
 - Une assistante administrative
- 12 équivalents temps plein (ETP) accompagnés en 2021
- Objectif pour 2022 : 24 ETP

Où ?

- Basée à Oyonnax avec des permanences hebdomadaires à Valsérhône et Saint-Genis-Pouilly

Pour qui ?

- Publics concernés par les ETTI :
 - Moins de 26 ans en difficulté
 - Bénéficiaires du RSA ou de l'aide sociale
 - Demandeurs d'emploi de longue durée ou de plus de 50 ans
 - Personnes reconnues travailleurs handicapés

Alpy Intérim
20 rue Castellion
01100 Oyonnax
Tél. 04 74 73 00 57
<https://alpy-interim.fr>
contact@alpy-interim.fr

“
S'approprier
les enjeux
économiques

TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

La dernière pièce du puzzle

Reprise par Alfa3a en 2021, l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) Alpy Intérim complète la palette d'accompagnement vers l'emploi en incarnant l'étape ultime dans le parcours d'insertion par l'activité économique.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

En 2019, Alpy Intérim est créée comme une structure indépendante, portée par un entrepreneur oyonnaxien. À la retraite du dirigeant, des discussions pour une reprise s'engagent avec Alfa3a, impliquée dès la fondation d'Alpy Intérim qui comprend alors une agence d'intérim ordinaire et une ETTI.

DU CHANGEMENT DANS L'AIR

Depuis la reprise en juin 2021, Alfa3a clarifie et structure Alpy Intérim pour la distinguer d'une agence classique. Le versant social est redynamisé par la présence de professionnels, la formalisation de procédures et d'outils. « L'arrivée de chargés d'insertion professionnelle (CIP) a renforcé l'image d'Alpy Intérim auprès des prescripteurs », estime Guillaume Beaurepaire, directeur général d'Alfa3a. Cette caution sur la dimension sociale et ce nouveau positionnement ont accéléré l'envoi de candidats. Pour Alfa3a, développer une ETTI était nécessaire face aux fragilités des publics accompagnés. « Sur le logement, nous proposons un panel de solutions complet, mais pas

sur l'emploi. Nous étions présents sur l'accompagnement social, mais nous faisons peu de choses nous-mêmes », poursuit Guillaume Beaurepaire. Il voit dans l'ETTI une réponse cohérente avec les objectifs et les valeurs d'Alfa3a. « Ce qui unit nos métiers, c'est de donner des clés aux bénéficiaires pour qu'ils trouvent des solutions. L'ETTI est la brique d'après dans leur parcours, la dernière étape avant l'emploi classique. »

UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT

Alpy Intérim élargit la palette de solutions offertes par Alfa3a, facilite l'évolution des personnes en insertion et renforce le lien avec les entreprises. « Le défi est d'aller à leur conquête. Cette dimension commerciale est assez nouvelle. Nous sommes en concurrence avec d'autres entreprises. Or la différence ne se fera pas sur le prix, mais sur l'accompagnement social des candidats proposés qui est indispensable. Le social a tout à gagner à mieux s'approprier ces enjeux économiques. » Il reste à inscrire l'ETTI sur le territoire de manière durable. Ainsi, depuis octobre 2021, elle se déploie vers le Pays bellegardien et le Pays de Gex. ■



Lors du suivi socioprofessionnel, le CIP rencontre le salarié pour faire le point sur ses missions, son projet, sa formation, ses démarches administratives afin de lever les freins à l'emploi.

SUIVI SOCIOPROFESSIONNEL

Écrire une belle histoire ensemble

Comme le résume son slogan, Alpy Intérim vise le retour à l'emploi durable grâce à l'expertise de ses équipes et l'accompagnement qu'elles dispensent.

Pour identifier son public, l'ETTI s'appuie sur des partenaires internes et externes (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, CCAS, SIAE, prescripteurs Alfa3a...) qui orientent des candidats selon leur projet et leurs capacités.

« Il faut des personnes aptes à travailler tout de suite », tranche Jean-Marie Ramassamy, CIP. Les candidatures sont reçues via la plateforme inclusion ou le site d'Alpy Intérim, à condition de répondre aux critères d'éligibilité. Rapidement, un premier entretien de diagnostic et de positionnement est fixé. « On regarde les savoir-être, la motivation, les capacités. Pour l'employeur, ce sera un salarié comme un autre. Il veut quelqu'un sur qui compter. » Si la personne peut rejoindre l'ETTI, une demande d'agrément est déposée. Elle sera valable 24 mois à partir de la première mission. Sinon le candidat sera réorienté vers une autre structure d'insertion.

Une CVthèque est constituée avant de démarcher les entreprises. Selon leurs besoins, les candidats sont contactés pour préparer la mise à disposition. « Nos principaux clients sont dans le BTP, le nettoyage, car les clauses sociales nous ouvrent des marchés que l'on cherche à pérenniser », relève Sonia Pellegrini, directrice d'agence. À chaque rencontre, menée avec un CIP, elle explique l'insertion, les spécificités de ce public et détaille l'accompagnement d'Alpy Intérim pour rassurer l'entreprise.



« L'objectif n'est pas que la personne reste 24 mois à l'agence, mais qu'elle retrouve un emploi durable en lien avec les missions effectuées », résume Sonia Pellegrini.



Venu de la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi), Jean-Marie Ramassamy a rejoint Alpy Intérim en septembre 2021. Un deuxième CIP rejoindra bientôt l'équipe. Chacun assurera le suivi de 12 ETP.

UN LIEN FORT

Dès la première semaine, le CIP contacte le salarié et l'entreprise pour accompagner la prise de poste et prévoir un éventuel ajustement. Le suivi socio-professionnel s'engage avec a minima une rencontre mensuelle en plus d'échanges téléphoniques hebdomadaires et à la demande.

Le premier entretien sert à identifier les freins à l'emploi (mobilité, logement, santé, formation...) pour définir un plan d'action personnalisé. Les compétences professionnelles sont aussi évaluées dès le départ et à la fin de l'accompagnement. L'évolution est synthétisée par une attestation des compétences professionnelles remise au salarié. Tout au long du parcours, des formations adaptées aux besoins sont proposées. Elles peuvent être techniques ou concerner la maîtrise du numérique, du français... Alpy Intérim s'appuie sur des partenaires tels que Pôle emploi, le Greta, l'Ifra, l'Apfa ou LUSIE 01. Tout est pensé pour préparer la sortie et le retour vers l'emploi durable le plus tôt possible. L'ETTI travaille aussi en lien avec le Conseil départemental pour les anciens bénéficiaires du RSA et la DDETS, son principal financeur. Des bilans réguliers sont établis énumérant les actions entreprises ainsi que les freins levés et restants. ■

Témoignage



Franck Michaud, gérant de Batireno Services

Créée en 2018, cette entreprise de BTP travaille avec les assurances après un sinistre. Avec 400 000 € de chiffres d'affaires, elle emploie 2 salariés administratifs et, actuellement, 3 ouvriers en CDI, 1 en intérim et quelques sous-traitants sur des chantiers s'étendant de Mâcon à Thonon et de Beynost à Dole.

Une relation qui marche

Il y a deux ans, en pleine progression, l'entreprise cherche du personnel. Orienté vers Alpy Intérim, Franck Michaud choisit l'intérim. « Ça a tellement bien marché que la première personne est devenue mon bras droit ! » Après 18 mois, un deuxième intérimaire signe son CDI, suivi d'un troisième. En février, Alpy Intérim lui met à disposition un nouvel intérimaire. « J'apprécie la relation directe, de proximité. Ils connaissent le territoire et on peut discuter pour progresser. »

Franck Michaud a toujours eu une fibre sociale, privilégiant l'humain tout en ayant un œil sur la rentabilité. Avec Alpy Intérim, il s'est rendu compte qu'il participait à l'insertion, sans l'avoir cherché au départ. « Ce public retrouve la valeur du travail. Dans nos métiers, on est contents de trouver des personnes qui veulent bosser. » Il insiste sur l'importance du savoir-être. « L'assuré doit être rassuré, on ne peut pas mettre n'importe qui chez eux. » Quant au côté technique, il mise sur la formation en interne. « Il y a besoin d'une grande confiance avec l'agence qui doit savoir comment on fonctionne humainement et professionnellement. D'où l'importance de travailler sur le long terme. »



À l'agenda d'Ain Domicile Services

- **Congrès Adédom** : la fédération nationale Adédom tiendra son 5^e congrès du 22 au 24 juin, à la Cité internationale de Lyon, sur le thème « Accompagner la vie au domicile de demain : entre innovation et éthique ».
- **Assemblée générale** : l'AG 2022 d'Ain Domicile Services aura lieu le 1^{er} juin à 17 h 30, à l'espace culturel d'Attignat.
- **Plan de prévention** : Ain Domicile Services poursuit son engagement dans la préservation de l'autonomie des seniors aindinois. Chargée de prévention, Solène Koch a déposé une demande de soutien auprès de la Conférence des financeurs de l'Ain. Le plan de prévention couvre l'ensemble de l'Ain et répond aux besoins identifiés par les acteurs locaux. 10 thèmes et 346 dates sont au programme pour permettre l'accès aux actions à un maximum de seniors.

Parentalité

- **À Lagnieu**, depuis fin janvier, les puéricultrices du CDS* de Lagnieu, avec la commune, proposent aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants de se rencontrer, d'échanger et partager un moment de jeux dans un espace aménagé. La Parent'aise bleue est ouverte les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 9 à 11 h, dans les locaux du relais petite enfance.

* Centre départemental de solidarité



- **À Montrevel-en-Bresse**, Thé parents est devenu en 2022, avec le soutien de tous les partenaires, un lieu d'accueil enfants parents (LAEP). Bada' Bulles est ouvert le mercredi, de 9 h 15 à 11 h 30 hors vacances scolaires, dans les locaux du relais petite enfance.

badaulles.laep@gmail.com

Insertion par l'activité économique LUSIE 01, lieu ressource

Réunissant près d'une cinquantaine de SIAE de l'Ain, LUSIE 01, l'union des structures d'insertion née en 2010, permet de mutualiser les fonds et les solutions, en faisant se rencontrer les personnes et les emplois. Action première : la formation, axée sur les métiers qui recrutent (logistique, industrie, services à la personne, entretien... et, si besoin, des mises à niveau (langue française, informatique). L'association développe également des actions Mobilib' pour répondre aux problèmes de mobilité. Formation, numérique, mobilité, accès aux droits : LUSIE 01 est un lieu ressource sur quatre pôles. « Dans un souci de proximité, on se déplace sur les lieux où les gens ont des besoins : leur lieu de travail,

les centres sociaux, les salles municipales, les quartiers », précise Caroline Bertrand, directrice de l'association. En 2021, 480 personnes ont été accompagnées, pour une trentaine de formations. ■

06 98 21 28 21
contact.lusie01@gmail.com
www.lusie01.fr



Action découverte des métiers avec casques de réalité virtuelle, à Ambérieu-en-Bugey.

En route avec nos étoiles Rallye de la joie

La volonté de soutenir des projets axés sur l'humanitaire et la santé anime l'association Artistes solidaires née dans l'Ain en 2004. Elle va aujourd'hui plus loin en lançant son propre projet : un rallye invitant à rouler joyeusement durant cinq jours, de l'Ain à la Moselle, avec à chaque étape des animations pour parler autrement du cancer et de son après (retour à l'emploi, vie quotidienne, associations, aides, aidants...). « Tout le monde connaît quelqu'un touché par le cancer, nous sommes tous concernés, nous pouvons tous agir »

Une partie des bénévoles lors d'une vente de Noël contribuant au financement du rallye.

rappelle Marie-Laure Gomez, fondatrice de l'association. « Le but, c'est donner envie aux gens de rebondir, d'être heureux. » Ouvert à tous – seul critère : une voiture restaurée –, le rallye Rebondir partira de Ceyzériat le 24 mai, fera halte à Poligny, Baume-les-Dames, Mirecourt, et s'achèvera le 27 à Morhange, soit cinq communes figurant parmi les « Petites villes de demain ». Tout un symbole d'une dynamique pour améliorer la vie. ■

* Programme de soutien aux villes de moins de 20 000 habitants lancé par l'État en 2020.

<https://enrouteavecnoisettoiles.wordpress.com>
06 82 09 97 86



DOSSIER 🚗 GRANDE DÉPENDANCE : LA VIE AVANT TOUT



Grande dépendance La vie avant tout



DOSSIER **CHRISTOPHE MILAZZO**
MARYLOU PRÉVOST

Handicap, vieillissement et perte d'autonomie, derrière la froide terminologie de « grande dépendance » se trouve avant tout une pluralité d'histoires de vie. Au-delà des nécessaires catégories et de l'abondance de données, ce sont ces aventures humaines que nous avons voulu raconter. Celles de personnes certes fragiles, mais vaillantes. Celles de leurs familles aimantes, très mobilisées, mais souvent à la limite du surmenage. Celles de professionnels à domicile ou en établissement, aux métiers et compétences complémentaires, dont l'expertise et le soutien sont précieux au quotidien. Partout, d'indispensables alliances se construisent pour surmonter les difficultés et donner à ce public en perte d'autonomie la chance de vivre dignement.

Six GIR pour établir le niveau de dépendance

Le niveau de dépendance des personnes âgées est classé en six groupes dits « iso-ressources » (Gir). À chacun correspond un niveau d'aides nécessaire pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Un senior est considéré en perte d'autonomie si son GIR est compris entre 1 et 4. Il peut alors prétendre à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie.) La situation de dépendance modérée recoupe les GIR 3 et 4. Ces personnes ont besoin d'aides régulières pour les transferts, les soins ou les repas. Les seniors en GIR 5 et 6 sont considérés comme autonomes, même si les premiers peuvent réclamer une aide ponctuelle.

La dépendance sévère

Le GIR 1 regroupe les personnes confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont lourdement altérées et qui nécessitent la présence continue d'intervenants.

Le GIR 2 correspond à deux catégories de personnes âgées dépendantes. D'abord, celles confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées, mais qui ont besoin d'une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Ensuite, les personnes dont les fonctions mentales sont gravement altérées, mais qui ont conservé la capacité de se déplacer.

Marie Carmen Une vie tendre et apaisée

Marie Carmen Canton rend visite tous les après-midis à sa maman Maria, 87 ans, qui réside à l'EHPAD Orsac Le Clos Chevalier à Ornex. Un établissement qui possède tous les équipements nécessaires pour offrir une vie la plus normale possible.

« Je ne pouvais plus assurer la garde de ma maman en fauteuil à la maison. C'était devenu trop lourd pour moi pour la déplacer dans la salle de bain ou dans son lit. Un jour elle est tombée dans l'escalier chez moi, un vrai cauchemar », se souvient Marie Carmen Canton, 61 ans. « En plus, c'était un parcours du combattant pour trouver quelqu'un afin de m'aider dans la vie quotidienne. Je travaillais 8 h par jour pour payer 9 h d'aide à domicile, soit près de 4 000 € par mois. C'est un luxe de pouvoir garder une personne dépendante à la maison. » Malgré sa retraite anticipée prise pour se consacrer à sa mère, cette fonctionnaire internationale s'est donc résolue à la placer en EHPAD en janvier 2020. Car celle-ci souffre d'une dégénérescence fronto-temporale, une maladie neurodégénérative diagnostiquée en 2010. « Ça a commencé par des mots qu'elle cherchait... Les médicaments pour l'Alzheimer retardent la maladie même s'ils ne la soignent pas », souligne Marie Carmen. « 75 % de nos 70 résidents souffrent de grande dépendance classée Gir 1 ou 2 », analyse Aurélien Chatain, le directeur du Clos Chevalier.

« Aujourd'hui, on entre de plus en plus tardivement en EHPAD. L'âge moyen chez nous est de 88/89 ans. »

Éviter l'infantilisation

Sur la commode de la chambre de Maria trône une photo de Bentarique, le village de son Andalousie natale. « Aujourd'hui elle est comme un bébé qui babille et que l'on ne comprend pas », confie tendrement sa fille en lui donnant de l'eau gélifiée à la petite cuillère. « Mais elle prononce encore parfois des mots dans sa langue maternelle et son regard pétille lorsqu'elle nous voit. » Alors le contact passe par les caresses. « Elle a besoin du toucher, qu'on lui prenne la main. On ne ferme pas la porte de la chambre pour qu'elle voit passer les gens dans le couloir et se sente entourée. Pendant la Covid, le plexiglas nous séparait. C'était très dur pour elle comme pour moi. » Aurélien Chatain l'affirme : « Le plus important pour nous, professionnels, est de ne pas tomber dans l'infantilisation. Nous considérons les résidents comme des personnes à part entière avec leurs habitudes de vie. Le petit déjeuner par exemple est servi de 7 h 30 à 11 h pour respecter au maximum le rythme de chacun. »

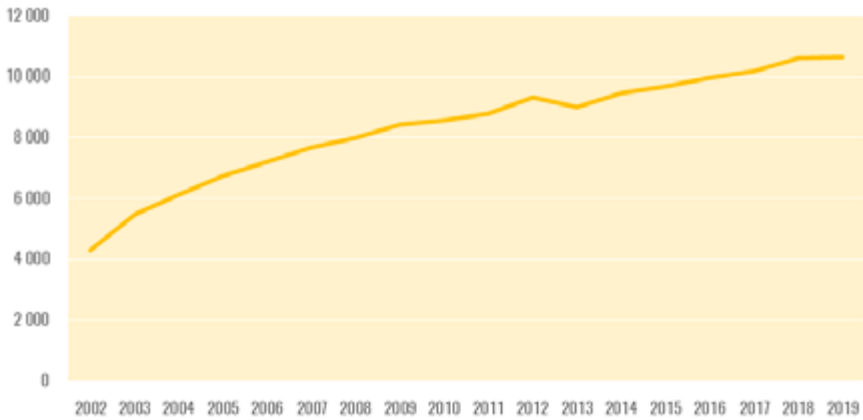


La grande dépendance en chiffres

(sources : INSEE et DREES)

2,5 fois plus

de bénéficiaires de l'APA* dans l'Ain qu'en France, en 17 ans



Moins de bénéficiaires

de bénéficiaires de l'APA* dans l'Ain qu'en France

	Ain	France métropolitaine
APA en % des plus de 60 ans	6,7	7,5
APA en % des plus de 75 ans	19,5	20,8
APA à domicile en % des plus de 60 ans	3,5	4,3
APA à domicile en % des plus de 75 ans	10,1	12,1
APA en établissement en % des plus de 60 ans	3,2	3,1
APA en établissement en % des plus de 75 ans	9,3	8,7

(chiffres au 31/12/2019)

L'Ain : un département plutôt bien doté en structures

(Taux d'équipement pour 1 000 personnes de plus de 75 ans)

	Ain	France métropolitaine
Places d'hébergement pour personnes âgées	137,9	119,2
Lits médicalisés pour personnes âgées	115	99,3
Place en EHPAD	112,4	96,1
Structures non EHPAD	27,3	24,7
Centres de jour	1,4	0,6
Services de soins infirmiers à domicile	16,5	19,9

* APA : créée en 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie est versée par les conseils départementaux aux plus de 60 ans vivant chez eux ou en établissement et évalués comme dépendants selon la grille AGGIR. L'APA finance des aides humaines et techniques pour compenser leurs difficultés.

+ 1,5 million de seniors en perte d'autonomie d'ici 2050

21 millions de plus de 60 ans devraient vivre en France en 2030. En 2050, ils seront 25 millions, dont 15 % en perte d'autonomie.

	Nombre de seniors en 2019	Nombre de seniors en 2030	Nombre de seniors en 2050
Seniors en Ehpad et assimilés	611 000 ● 611 000 ● 611 000 ●	664 000 ● 719 000 ● 752 000 ●	782 000 ● 930 000 ● 1 034 000 ●
Seniors en résidence autonomie	104 000 ● 104 000 ● 104 000 ●	137 000 ● 137 000 ● 137 000 ●	180 000 ● 181 000 ● 181 000 ●
Seniors en ménage ordinaire	16 723 000 ● 16 723 000 ● 16 723 000 ●	19 976 000 ● 19 920 000 ● 19 887 000 ●	23 313 000 ● 23 164 000 ● 23 059 000 ●

Selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), l'hypothèse optimiste de l'évolution de la dépendance renvoie à un scénario où les gains d'espérance de vie se font en situation autonome (GIR 5 ou 6). La version pessimiste table sur des gains en dépendance modérée (GIR 3 et 4). Dans tous les cas, la durée de vie en dépendance sévère est constante.

Hypothèses d'évolution de la dépendance : scénarios ● optimistes ● intermédiaires et ● pessimistes

Un accompagnement construit ensemble

« Le travail entrepris l'a posé. Il a grandi dans sa tête », explique Patrice Melquiond, éducateur spécialisé à l'IEM* Coryphée et référent d'Anir. Ce dernier a récupéré de la motricité et le contact avec les autres. Il peut faire certaines tâches avec de l'aide, mais reste dépendant, notamment pour l'alimentation. « Le but n'est pas de promettre la lune », confie Patrice Melquiond qui évoque les « petits riens du quotidien ». « On fait progresser les jeunes avec des projets à leur portée, des activités adaptées à leur âge, leurs capacités pour maintenir les acquis. »

Anir est aussi suivi par un orthophoniste libéral dont le travail est repris à l'IEM. « Tous les vendredis, on va le chercher au centre et on l'emmène, en alternance avec mon mari. C'est lourd, mais nécessaire », raconte sa mère.

Au sein du groupe, une attention particulière est portée pour considérer les jeunes comme n'importe quels ados. Le projet personnalisé d'Anir prévoit des sorties (randonnée en joëlette, bowling, repas au restaurant d'application de l'ITEP des Alaniers...) pour passer du temps entre pairs et au contact du monde extérieur. De plus, des moments communs sont organisés avec les jeunes adultes. Anir a aussi profité de la balnéo, du poney (pour travailler sa posture et la médiation animale) ou de projets autour de la relaxation ou la musique. La motricité est un autre sujet important pour trouver les appareils adaptés pour améliorer sa posture, préserver son autonomie et garantir sa sécurité.

* IEM : institut d'éducation motrice

Anir aime se retrouver dans sa chambre, un lieu ressource pour écouter de la musique ou être au calme. Non-verbal, mais très communicatif, souriant et charmeur, il a développé une relation particulière avec chaque professionnel.

« Toute la vie s'est organisée autour de lui »

Engagée avec l'appui des professionnels dans ce qu'ils qualifient de « *course de fond* », la famille Boutemeur met toutes les chances de son côté pour le bien-être et le développement de leur fils Anir, en situation de polyhandicap.

C'est à deux ans qu'une crise d'épilepsie fait perdre sa motricité à Anir. Le polyhandicap s'installe, mais il intègre une maternelle ordinaire pour travailler la socialisation. Il alterne alors l'école et les prises en charge au CAMSP* : un programme conséquent qui contraint sa mère, Malika, à arrêter de travailler pendant quatre ans.

Construire la confiance

Pas convaincus par un IEM en Saône-et-Loire, les Boutemeur regardent vers l'Ain. « On a eu le coup de cœur pour l'IEM Le Coryphée, une petite structure avec une équipe à l'écoute », confie Malika. Anir intègre l'établissement d'APF France handicap en 2011. « Toute la vie s'est organisée autour de lui. » La famille quitte le Mâconnais pour Mézériat, à mi-chemin du travail des parents et de l'IEM de Viriat. Malika Boutemeur ne reprend qu'à temps par-

tiel et, ponctuellement, l'ADMR intervient le matin pour préparer Anir avant l'arrivée de son taxi. « Les professionnels de l'IEM sont des partenaires qui le connaissent. Nos regards sont complémentaires. Cette structure vaut de l'or et nous empêche de craquer », explique Malika Boutemeur. La confiance s'est bâtie progressivement. Pendant quatre ans, Anir revenait tous les soirs chez ses parents, inquiets des risques posés par son épilepsie et son polyhandicap. En 2015, il commence par une nuit d'internat, puis deux et trois depuis janvier.

En quête de répit

Si les rituels et le cadre de l'IEM apaisent Anir, il profite de plus de souplesse à domicile. Là, le répit est difficile pour la famille. Elle suit son rythme et lui propose des activités, tandis qu'une surveillance constante est nécessaire, Anir se déplaçant beaucoup au sol. Sans compter la fatigue physique des transferts et le temps consacré aux dossiers. Pour que ses parents et sa sœur soufflent, Anir reste une semaine en internat lors des petites vacances. « Sans ça, on serait tout le temps dans un état d'épuisement physique prononcé. » La famille mise aussi sur les villages répit famille pour partir tous ensemble, entourés de professionnels, et va travailler avec l'Unité régionale de répit et Bulle d'air.

À l'aube des 18 ans d'Anir, la famille prépare le passage dans un établissement pour adultes avec l'appui de l'IEM. « Ça nous terrifie un peu. Mais nous sommes prêts à déménager si on trouve une structure qui propose une prise en charge qui convienne. »

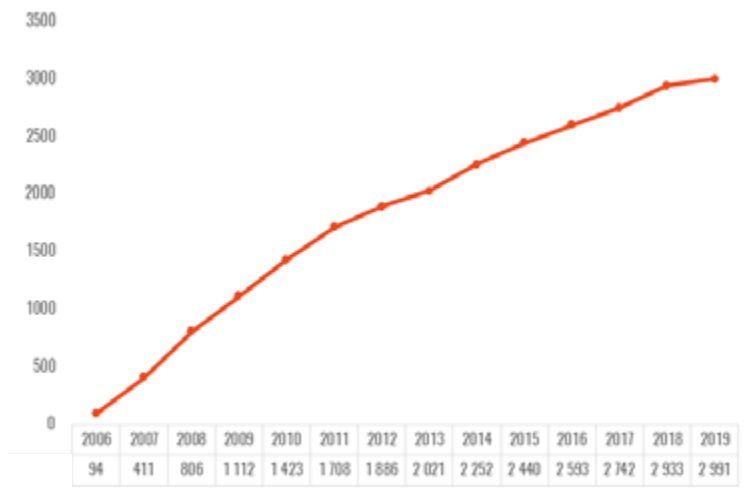
* CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce.

La grande dépendance en chiffres

(sources : INSEE et DREES)

Une forte croissance

du nombre de bénéficiaires de la PCH* dans l'Ain ...



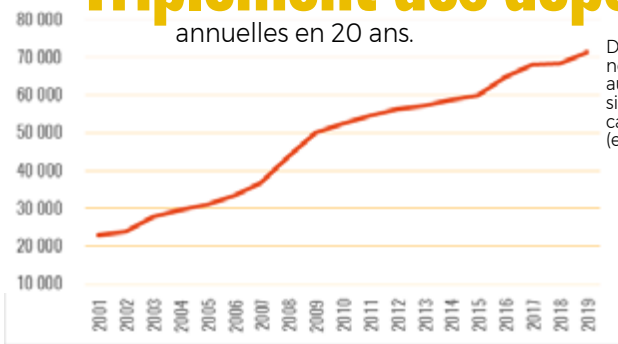
... mais le taux de bénéficiaires de la PCH reste plus faible que la moyenne nationale :

	Ain	France métropolitaine
Tous âges confondus	4,5	4,9
Moins de 60 ans	4,4	4,9
Plus de 60 ans	5	4,9

(Taux pour 1 000 habitants)

Triplement des dépenses

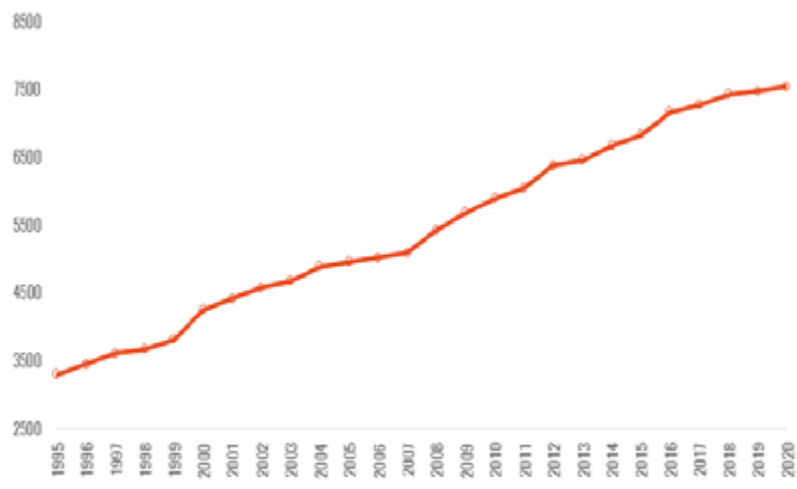
annuelles en 20 ans.



Dépenses nettes d'aide aux personnes en situation de handicap dans l'Ain (en milliers d'euros)

+128 % en 25 ans

de bénéficiaires de l'AAH** dans l'Ain :



Fin 2020, seuls 2 % des Aindinois de 20 à 64 ans étaient allocataires de l'AAH, contre 3,3 % des Français du même âge.

Un taux d'équipement en léger retrait

	Ain	France métropolitaine
Places d'hébergement (20-59 ans)	4	4,2
- Dont maison d'accueil spécialisée	0,6	0,8
- Dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	1,1	0,9
- Dont établissement d'accueil non-médicalisé	2,4	2,5
Établissement et service d'aide par le travail (20-59 ans)	3	3,6
Services (20-59 ans)	2	1,7
Établissement d'hébergement pour jeunes (moins de 20 ans)	6,8	6,7
Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile pour jeunes (moins de 20 ans)	3,6	3,3

(Chiffres au 31/12/2019 - pour 1 000 personnes)

* PCH : créée en 2006, la prestation de compensation du handicap est versée par les Conseils départementaux aux personnes en situation de handicap, à domicile ou en établissement. Adaptée au projet de chacun, elle finance les besoins de compensation pour des aides humaines, techniques, matérielles.

** AAH : instituée en 1975, l'allocation aux adultes handicapés s'adresse aux personnes ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Elle implique un taux d'incapacité d'au moins 80 % (50 % si la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît l'impossibilité de travailler).

Entraide : former les aidants

L'association France Alzheimer et maladies apparentées de l'Ain soutient les aidants grâce à une formation complète et gratuite.

« *Un malade, c'est toute une famille qui souffre* », expose Aline Bayard, présidente de France Alzheimer de l'Ain. Afin d'accompagner les aidants, l'association propose une formation présentielle gratuite de 14 heures co-animée par un psychologue et un bénévole formé. Cette formation se décline en sept modules. Le premier est consacré à la compréhension de la maladie et à l'acceptation de la transformation du malade. La deuxième rencontre se focalise sur la communication en donnant des clés pour s'adapter aux comportements de la personne aidée. Le troisième module est consacré au quotidien de l'aidant qui peut facilement s'isoler. « *On leur rappelle qu'ils ne sont pas qu'aidants, mais aussi des personnes à part entière* », précise Nelly Juston, bénévole. Ensuite, les aidants sont informés sur les aides financières et juridiques auxquels ils peuvent prétendre. Le cinquième module se concentre sur le rôle d'aidant familial et leur fait « *prendre conscience de leur limite* ». Les deux dernières rencontres préparent l'entrée et la vie du malade dans un établissement.



Aline Bayard, présidente de France Alzheimer de l'Ain, et Nelly Juston, bénévole de l'association.



Marie-Louise

Beaucoup d'amour

Marie-Louise et sa fille Françoise chantant dans le salon.

Marie-Louise Magnard est une ancienne employée de La Poste. À 93 ans, elle est accompagnée au quotidien d'infirmières, d'aides à domicile et de ses deux filles.

En arrivant à l'appartement de Marie-Louise, on peut l'entendre chanter avec sa fille, Françoise Reynaud, jusque dans les couloirs de l'immeuble. Ancienne membre de la chorale de sa résidence autonomie, elle prend encore beaucoup de plaisir à chanter et apprend les chansons répertoriées dans des classeurs créés par sa famille. Elle ne peut plus faire de travaux manuels à cause de sa mauvaise vue, elle n'entend pas sans ses appareils auditifs et se déplace avec sa canne. Pourtant, Marie-Louise respire la joie de vivre. « *Avec ma famille, je suis heureuse* », déclare-t-elle. Une fois par semaine, Françoise lui rend visite. « *J'attendais d'être en retraite car je peux m'occuper plus facilement de ma mère.* » Elles profitent du parc à côté de la résidence et restent sur le banc à regarder les enfants qui sortent de l'école. Ensemble, elles récitent l'alphabet et s'exercent au calcul pour faire travailler la mémoire. Marie-Louise a toujours eu des facilités en orthographe et aime épeler des mots. Françoise est aussi présente pour les tâches quotidiennes. Elle l'emmène chez le dentiste, le médecin ORL, prend le courrier, lui coupe les ongles... Irène, sa sœur qui habite en région parisienne, contacte sa mère régulièrement par téléphone, s'occupe des comptes et de l'administratif.

« *Pour moi c'est un bonheur de venir la voir. Il faut de la bienveillance, un peu de fermeté et beaucoup d'amour pour s'occuper d'une*

personne âgée », déclare Françoise, qui était responsable d'un service d'aide à domicile. S'il fallait décrire Marie-Louise ? « *Elle est très flemmarde et elle aime beaucoup manger* », confie-t-elle en souriant.

Une coordination entre professionnels et famille

Marie-Louise reçoit la visite d'aides à domicile de l'ADAPA trois fois par jour, toute la semaine. Annick Morel, l'une d'elles, lui donne à manger, l'habille le matin, l'accompagne lors de la douche, fait les courses et l'aide à se mettre au lit. Elle la soutient depuis environ quinze ans et a créé avec elle un réel lien d'amitié. « *Il lui arrive souvent de m'attendre à l'accueil et de demander aux résidents si je viens ce soir* », explique-t-elle. Les infirmières viennent chaque jour en fin de matinée : Anne-Laure Pouly est passée avant midi pour emmener Françoise aux toilettes, changer sa protection, lui faire se laver les mains et la surveiller. « *À son âge, elle ne prend qu'un Kardégic pour fluidifier le sang. Elle est en bonne santé* », s'étonne encore Annick. Un kinésithérapeute vient trois fois par semaine. « *Il me fait marcher dans les couloirs de la résidence* », décrit Marie-Louise. Enfin, une psychomotricienne vient le lundi après-midi.

Tout l'entourage de Marie-Louise est coordonné et s'entraide. « *Lorsque je n'ai pas pu venir prendre le courrier pendant la crise sanitaire, Annick s'en est occupée* », se réjouit Françoise. Grâce aux visites des professionnels et de sa famille, Marie-Louise peut rester à son domicile. ■

NOTRE MISSION ?

S'adapter aux besoins de chacun, en créant des projets sur-mesure.

CONSTRUIRE

DES PROGRAMMES IMMOBILIERS À CARACTÈRE SOCIAL

LOGGER

LES JEUNES, ADULTES, FAMILLES

ACCOMPAGNER

VERS L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'HÉBERGEMENT

ÉVEILLER

LES TOUTS-PETITS

ANIMER

LES ENFANTS, ADOS, ADULTES

ACCUEILLIR

ET AIDER À L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

INSÉRER

PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Retrouvez-nous en vidéo ou sur www.alfa3a.org



inter action

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

Vidéo
reportages

Sujets
à la Une

Podcasts

Compléments
d'information

Suivez Interaction sur **LES RÉSEAUX SOCIAUX**

@Magazine-Interaction-01



www.interaction01.info